

Numéro 42 - 21 octobre 2017

**Deuxième anniversaire de l'élection
du gouvernement libéral majoritaire**

L'hypocrisie libérale cause de graves torts sur tous les fronts

- Anna Di Carlo -



Deuxième anniversaire de l'élection du gouvernement libéral majoritaire

- L'hypocrisie libérale cause de graves torts sur tous les fronts - *Anna Di Carlo*
- Maintien de la politique de l'ère Harper de remettre la prise de décision aux États-Unis - *Charlie Vita*
- Un examen serré du projet de loi C-49 révèle l'atteinte à la dignité et aux droits des travailleurs derrière les prétentions hypocrites - *Pierre Chénier*

La 4e ronde des négociations de l'ALÉNA

- Des alternatives doivent être trouvées à la soumission à l'impérialisme américain
 - Les peuples ont le droit de décider des questions qui affectent leur vie!
- Retirons-nous de l'ALÉNA!** - *Enver Villamizar*
- Harmonisation et annexion dans les coulisses
 - Pas de remède des dieux de la peste!

Les Mexicains dénoncent l'hypocrisie du gouvernement Trudeau

- **Les sociétés minières dépossèdent les peuples autochtones et les collectivités paysannes au Mexique - Réseau mexicain des personnes touchées par l'industrie minière**
- **Trudeau: frivole et décevant - Juan Carlos Ruiz Guadalajara**

Bas les pattes du Venezuela!

- **Non aux sanctions du Canada contre le Venezuela! - Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste)**
- **Communiqué du gouvernement du Venezuela sur les sanctions du Canada**
- **La grande participation aux élections régionales est une gifle aux forces interventionnistes - Yi Nicholls**

Sale travail des États-Unis et de leurs alliés

- **Les impérialistes tentent désespérément d'empêcher des solutions politiques**
- **La position honteuse du gouvernement canadien - Margaret Villamizar**
- **La Chambre des communes adopte une motion de changement de régime**
- **Canada, auteur illégitime de sanctions et sinistre empoisonneur des peuples - Herman Mena Cifuentes**

Rapports

- **Les Canadiens dénoncent les positions interventionnistes**

Deuxième anniversaire de l'élection du gouvernement libéral majoritaire

L'hypocrisie libérale cause de graves torts sur tous les fronts

- Anna Di Carlo -

Le 19 octobre 2017 était le deuxième anniversaire de l'élection du gouvernement Trudeau. Dans les jours qui avaient précédé l'élection fédérale de 2015, les sondages indiquaient que 70 % des Canadiens voulaient un changement par rapport à l'ordre du jour néolibéral du gouvernement conservateur de Stephen Harper. La préoccupation première de l'élite politique et économique était de trouver les moyens de manipuler le désir et l'exigence de changement pour décourager les travailleurs d'occuper l'espace du changement par la lutte active pour une orientation prosociale de l'économie, de la politique et du pays. C'est à cela que devait servir l'élection d'un gouvernement libéral majoritaire.

L'élection du gouvernement Trudeau a déplacé le pouvoir au sein du système de partis cartellisés sans remettre en cause aucun des aspects de l'ordre du jour néolibéral en matière d'économie



et de relations internationales. Ce gouvernement se livre depuis deux ans à une duperie après l'autre. Il parle de prospérité pour la classe moyenne pour essayer en vain de cacher les mesures brutales qui ont privé la classe ouvrière de pensions, d'avantages sociaux, d'indemnisation en cas d'accident ou de maladie et de sécurité. Il nous parle de paix mais chacune de ses décisions a pour effet d'entraîner toujours plus le Canada sur le chemin de la guerre sous commandement américain. Il parle de son souci pour l'environnement et les changements climatiques, mais les discours valent peu quand on sait qu'il permet la fracturation hydraulique et d'autres pratiques destructrices et laisse les monopoles s'autoréglementer. Il parle de corriger les torts historiques commis envers les peuples autochtones, mais le fait que les torts et les conditions subsistent toujours montre que le gouvernement libéral continue comme les autres avant lui de tout simplement chercher les moyens de leur voler leurs terres et d'éteindre leurs droits ancestraux. En tout et pour tout, l'hypocrisie libérale cause des torts sérieux sur tous les fronts.

Un des principaux objectifs du gouvernement Trudeau a été de s'assurer que la classe ouvrière et le peuple ne s'organisent pas en une force politique indépendante sur la base de l'opposition à la politique de payer les riches et à l'intégration du Canada à la Forteresse Amérique du Nord. Son but est d'empêcher la classe ouvrière et le peuple d'avancer leur propre programme prosocial pour la reconnaissance et la réalisation des droits de tous et pour une politique étrangère basée sur la résolution des conflits par des moyens pacifiques et la reconnaissance des droits souverains de toutes les nations.



Une des méthodes insidieuses utilisées pour atteindre cet objectif est de constamment présenter des « choix », tous basés sur le maintien de l'orientation générale décidée d'avance par les riches et les impérialistes américains. Il s'agit ensuite de mettre à profit les vastes ressources de l'État pour mener des campagnes de relations publiques pour faire accepter ces choix. Par exemple, les libéraux ont échoué à convaincre les Canadiens de se rallier à leur proposition de vote préférentiel comme méthode de comptage des votes lors d'une élection. Ils ont consacré des millions de dollars à une campagne pour créer un appui populaire à l'idée que les citoyens peuvent s'investir de pouvoir en changeant la méthode par laquelle un des partis cartellisés est choisi plutôt qu'un autre et en laissant le système de partis cartellisés déterminer lequel livrera réellement la réforme

électorale.

Cet exercice de réforme électorale sous les libéraux nous a montré que l'élite capitaliste dominante ne veut pas perdre le contrôle du corps politique. Elle a mis au point un système électoral qui réduit la participation des citoyens à choisir lequel des partis cartellisés dominera la politique et administrera les affaires du pays en faveur de certains monopoles et de leurs intérêts privés.

L'hypocrisie libérale est exposée à tous les jours, et d'autant plus depuis l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis et avec l'intégration accélérée du Canada à la Forteresse Amérique du Nord. Les faux « choix » que les libéraux offrent sous l'enseigne de « voies ensoleillées » cachent les décisions antisociales qui sont prises lorsque Donald Trump refuse de jouer le jeu et déclare que ses décisions à lui sont « à prendre ou à laisser ». Le Canada est devenu si

profondément intégré à la Forteresse Amérique du Nord qu'il ne peut plus déroger à l'orientation fixée par les États-Unis. Il en résulte que les libéraux ont de plus en plus de difficulté à légitimer leur pouvoir. Le pouvoir décisionnel américain est un pouvoir d'agression et de guerre et parce que le Canada est maintenant soumis à ce pouvoir décisionnel, le gouvernement de Justin Trudeau est de plus en plus mêlé aux luttes factionnelles au sein de la classe dominante aux États-Unis.

Bien que l'hypocrisie libérale soit de plus en plus exposée et rejetée, les libéraux continuent de recourir à la politique de diversion pour s'assurer que la classe ouvrière ne s'engage pas dans son propre projet d'édification nationale. Les deux années de pouvoir libéral ont démontré la nécessité du renouveau démocratique et que la classe ouvrière doit prendre les devants et avancer sa politique indépendante. C'est seulement avec sa propre pensée, sa propre théorie et sa propre politique pratique que la classe ouvrière peut déjouer les manoeuvres de l'élite dominante et réaliser le renouveau démocratique, l'habilitation politique du peuple et une direction prosociale conséquente pour l'économie et le pays, avec le pouvoir de restreindre le droit de monopole et d'humaniser l'environnement naturel et social. Pour les travailleurs, la sécurité est dans la défense des droits de tous et toutes.

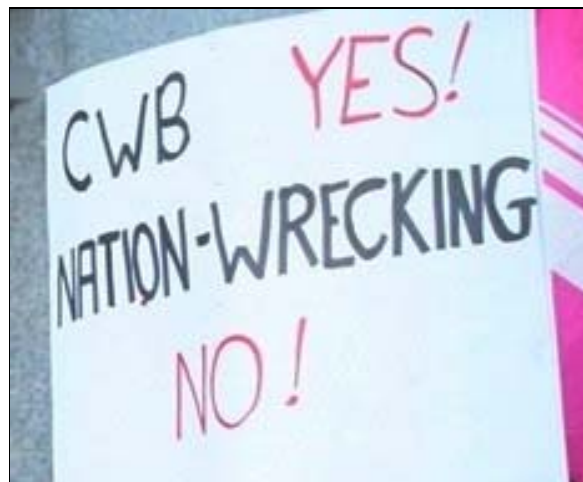


Maintien de la politique de l'ère Harper de remettre la prise de décision aux États-Unis

- *Charlie Vita* -

Le 9 octobre, les libéraux ont annoncé une nouvelle consultation sur une ébauche de directive du Cabinet sur la gestion de la réglementation. Il s'agit d'une nouvelle ébauche de la directive mise en place par le gouvernement Harper en 2012 qui devait être réexaminée après cinq ans.

Une des activités principales de l'élite dominante sous le gouvernement majoritaire de Stephen Harper a été le recours à la dictature majoritaire conservatrice à la Chambre des communes et au Sénat pour mettre en place de nouveaux arrangements pour politiser les intérêts privés en détruisant ce qui reste d'un contrat social qui servait ce qui était considéré comme le bien public. La destruction brutale par les conservateurs de la Commission canadienne du blé en est un exemple.



Les conservateurs ont utilisé leur pouvoir législatif pour modifier les objectifs de diverses lois et les définitions qu'elles contiennent de manière à donner au gouvernement des pouvoirs arbitraires renforcés pour faire ce qu'il veut sans craindre les contestations judiciaires. Cela était

nécessaire pour faire en sorte que les règlements adoptés à titre de lignes directrices ou de décrets ministériels qui maintiennent le droit de monopole ou servent des intérêts étrangers ne contreviennent pas directement à la loi. Par exemple, le gouvernement Harper a modifié les objectifs de la *Loi sur le transfèrement international des délinquants*, soit la réadaptation et l'administration de la justice, en y incluant la « sécurité publique ». Cela a été utilisé pour légaliser le refus du Canada d'accorder la demande de transfert au Canada d'Omar Khadr du camp de torture des États-Unis à Guantánamo, ainsi que le refus d'autres demandes de transfert de Canadiens détenus dans des prisons américaines, que les États-Unis ne voulaient pas transférer. Le critère nébuleux de la « sécurité publique » permet au gouvernement de déclarer qu'une personne est une menace et de bloquer son transfert.

Autre exemple : le gouvernement Harper a émis des lignes directrices qui modifient la définition d'entreprises d'État ou gouvernementales dans la *Loi sur l'investissement Canada* pour bloquer l'investissement dans les sables bitumineux par certains monopoles d'Asie, et de Chine en particulier.

En même temps, des changements ont été apportés à la façon dont la réglementation est émise, surtout en ce qui concerne l'harmonisation des standards entre le Canada et les États-Unis.

Les standards ont notamment été éliminés par l'adoption par le gouvernement Harper de la règle du « Un pour un » qui est entrée en vigueur en avril 2012 et qui prévoyait que pour chaque nouveau règlement, il fallait en éliminer un. Cela lui a permis d'éliminer des standards selon son bon plaisir. Plus tard, en avril 2013, le gouvernement Harper a adopté la *Loi sur l'incorporation par renvoi dans les règlements*. L'« incorporation par renvoi » est une technique de rédaction qui permet d'incorporer le texte, les matériaux et concepts exprimés ailleurs (dans une loi d'un autre pays par exemple) sans les reproduire dans le texte. Cette loi a rendu légal le fait de déléguer ou subdéléguer l'autorité en matière de réglementation. Cela signifie qu'une fois délégués à un organisme décisionnel étranger, les règlements pouvaient aussi être laissés « ouverts » afin qu'un organisme décisionnel étranger puisse éliminer ou changer un règlement dans son pays et ce changement s'appliquerait *de facto* au Canada.[1]

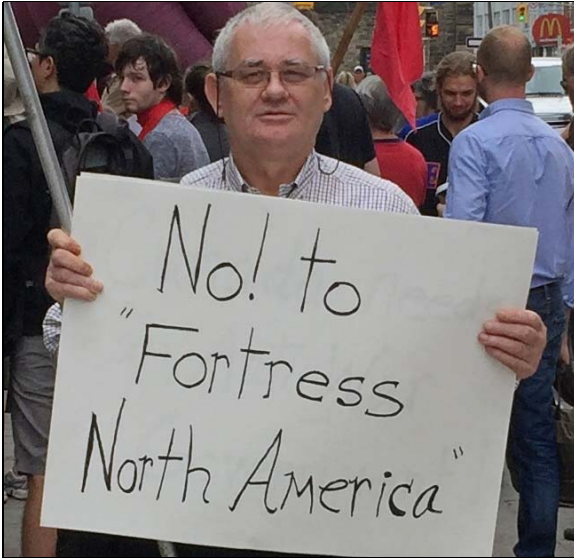
Plusieurs sénateurs ont soulevé des préoccupations sérieuses concernant ces modifications au régime de réglementation. Le sénateur libéral désigné Marc Harb a déclaré : « L'incorporation par renvoi ouvert revient à subdéléguer le pouvoir de réglementer, ce qui est contraire à l'esprit de la Constitution et de nos lois. [...] »

« Depuis 2007, le gouvernement conservateur a eu recours à l'incorporation par renvoi ouvert à plus de 300 reprises. C'est donc en partie pour mettre fin au débat et légitimer leur façon de faire que les conservateurs ont présenté au Sénat le projet de loi S-12 qui autorisera les autorités réglementaires à subdéléguer le pouvoir de réglementer sans devoir obtenir préalablement l'autorisation du Parlement. [...] »

« Le Parlement du Canada perdra une partie du contrôle de la réglementation, puisque des entités étrangères détermineront parfois le contenu de notre réglementation. Autrement dit, le Canada perdra une partie de sa souveraineté lorsque les documents incorporés par renvoi ouvert proviendront d'entités à l'extérieur du Canada. Cette souveraineté que nous perdrons, d'autres l'obtiendront, comme notre principal partenaire commercial, les États-Unis. Nous devons bien souvent coordonner notre réglementation avec ce partenaire, mais avec ce projet de loi, ce sera parfois notre voisin qui déterminera directement le contenu de notre réglementation sans que le gouvernement canadien n'intervienne. »[2]

Lors du débat au Parlement, le député libéral Massimo Pacetti a présenté la position officielle des libéraux et fait écho aux préoccupations exprimées par Harb, soulignant le caractère probablement

anticonstitutionnel de la loi. Il a dit :



« Nous croyons que le Parlement, qui représente l'ensemble des Canadiens, ne peut accepter une subdélégation du pouvoir de réglementer telle que permise par le projet de loi S-12, à moins qu'il l'ait expressément autorisée lors de la délégation de ce pouvoir de réglementer par une loi habilitante. »

Les libéraux ont changé leur fusil d'épaule maintenant qu'ils sont au pouvoir. Ils ont délibérément maintenu toutes les lois qui permettent la délégation et la subdélégation de pouvoirs de même que la règle du « Un pour un » et tous les arrangements qui remettent le pouvoir décisionnel à des intérêts privés et à une puissance étrangère. En fait, ils vont encore plus

loin. Si les gouvernements Harper et Obama ont établi le Conseil de coopération en matière de réglementation en tant qu'organisme supranational en vertu duquel le pouvoir décisionnel en matière de réglementation nord-américaine est remis à des intérêts privés en coordination avec les ministères et les départements des gouvernements nationaux, le gouvernement Trudeau veut étendre cet arrangement au Mexique afin que les changements à la réglementation ou l'élimination de règlements soient « harmonisés » dans toute l'Amérique du Nord.

La directive du Cabinet sur la gestion de la réglementation

L'ébauche actuelle de la directive du Cabinet sur la gestion de la réglementation réaffirme la direction d'ensemble établie par le gouvernement Harper. Elle est conforme à tous les changements juridiques que le gouvernement Harper a faits pour politiser les intérêts privés et remettre la prise de décision dans les mains d'entités étrangères. Elle requiert en particulier, comme ce fut le cas de la politique de Harper, que toute nouvelle réglementation soit alignée par défaut sur les « autres juridictions, à l'échelle nationale et internationale », ce qui veut dire que la réglementation sera la même. Elle requiert aussi que tous les ministères et toutes les agences du gouvernement coopèrent avec les pays étrangers pour évaluer « la faisabilité de projets visant à harmoniser les approches ou les résultats réglementaires avec les principaux partenaires commerciaux afin de réduire le fardeau réglementaire imposé aux entreprises canadiennes, tout en maintenant ou en améliorant la santé publique, la sécurité et la sûreté des Canadiens, ainsi que l'environnement. »

La destruction de la Commission canadienne du blé à la demande des entreprises géantes de l'agroalimentaire et l'élimination de règlements environnementaux concernant des centaines de cours d'eau montrent bien comment ce discours libéral sert à masquer les intérêts qui sont derrière le système cartel de partis et qui prennent les décisions en vase clos. Ils utilisent leur pouvoir pour réduire les standards qui protègent « la santé publique, la sécurité et la sûreté des Canadiens, ainsi que l'environnement » tout en affirmant que les Canadiens et l'environnement vont mieux se porter si ces standards sont « compétitifs » et « flexibles ». Là où le gouvernement Trudeau a agi un peu différemment de Harper, c'est en demandant que tous les ministères et toutes les agences :

1) utilisent « des plates-formes et des outils modernes, numériques, accessibles et sécurisés » pour la consultation au sujet de nouveaux règlements ;

2) procèdent à une « évaluation des effets potentiels sur l'environnement de chaque proposition de règlement, en conformité avec la directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets

de politiques, de plans et de programmes » ;

3) entreprennent « une évaluation des impacts socioéconomiques de chaque proposition réglementaire sur divers groupes de Canadiens, conformément à l'engagement du gouvernement du Canada à appliquer l'analyse comparative entre les sexes ».

Par le recours à ces consultations à la fine pointe de la technologie, les libéraux espèrent institutionnaliser leur capacité à présenter les « choix » dans le cadre néolibéral requis afin que la direction d'ensemble ne soit pas contestée et qu'ils soient capables de « pousser » les gens vers leur option préférée. En même temps, en introduisant la question de l'environnement, des peuples autochtones et de « l'analyse comparative entre les sexes », ils espèrent pouvoir diviser les Canadiens de toutes les manières possibles afin que la braderie du pays, de ses ressources et de son peuple ne soit pas contestée.

Notes

1. « Le gouvernement Harper veut changer la façon de faire la réglementation » - Numéro du 23 avril 2013 du *Marxiste-Léniniste*

2. Hansard révisé - Numéro 210 - Mercredi 13 février



Un examen serré du projet de loi C-49 révèle l'atteinte à la dignité et aux droits des travailleurs derrière les prétentions hypocrites

- Pierre Chénier -

Le 3 octobre, le Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités a tenu une session d'étude article par article du projet de loi C-49, *Loi apportant des modifications à la Loi sur les transports au Canada et à d'autres lois concernant les transports ainsi que des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois*.^[1] La rencontre du comité a été un exercice de duplicité de la part du gouvernement qu'on pourrait qualifier de criminel. Elle a servi à cacher ce qui se passe réellement dans l'industrie ferroviaire et à faire des travailleurs ferroviaires la cible de l'espionnage et de la criminalisation de la



part des monopoles de ce secteur. Comme ce fut le cas lors des audiences organisées par le comité, du 11 au 14 septembre dernier, une grande partie de la session d'étude a été consacrée aux enregistreurs audio-vidéo de locomotive (EAVL). Le projet de loi oblige les sociétés ferroviaires à installer ces enregistreurs et leur permet d'avoir accès au contenu des enregistrements. Bien que les travailleurs ferroviaires dénoncent cette mesure comme une atteinte à leurs droits et à leur dignité et l'aient exprimé très clairement lors des audiences, le comité a entériné sans amendements cette section du projet de loi lors de l'étude article par article.

Lorsqu'un membre du comité lui a demandé pourquoi le contenu des enregistrements audio-vidéo

devait être mis à la disposition des sociétés ferroviaires (et de Transport Canada) en plus du Bureau de la sécurité des transports, la sous-ministre déléguée des Transports, Helena Borges, a dit :

« En fait, cela vient des recommandations du Bureau de la sécurité des transports, pour lequel la sécurité est primordiale et qui considère que trois parties jouent un rôle important dans la sécurité ferroviaire. Il y a d'abord le bureau de la sécurité, parce que c'est lui qui nous recommande des mesures pour améliorer la sécurité en fonction des accidents qui sont survenus. Il y a ensuite Transports Canada, parce que c'est le ministère qui établit les normes législatives et réglementaires de la sécurité ferroviaire. Il y a enfin les compagnies ferroviaires proprement dites, qui sont dotées de systèmes de gestion de la sécurité leur permettant de créer une culture de la sécurité. »

Quel univers imaginaire le gouvernement Trudeau est-il en train de créer pour justifier le fait qu'il confère de nouveaux pouvoirs de police aux monopoles ferroviaires ? Il est impossible qu'une personne comme la sous-ministre déléguée des Transports qui, selon le site web de Transports Canada, est un haut fonctionnaire dans ce ministère depuis le début des années 2000, ne sache pas que les travailleurs parlent en fait d'une « culture de la peur » chez les monopoles ferroviaires et non d'une « culture de sécurité ». Lorsqu'ils dénoncent le manque de sécurité dans le secteur ferroviaire, les travailleurs pointent du doigt ces systèmes de gestion de la sécurité (SGS), qui sont des systèmes d'autoréglementation des monopoles ferroviaires. Ces systèmes sont si problématiques que les travailleurs ferroviaires, les hommes et les femmes qui font rouler les trains et sont au centre de la question sécuritaire n'ont même pas le droit de savoir ce que ces systèmes contiennent.



Le gouvernement lui-même déclare que les enregistreurs vont faire partie des systèmes de gestion de la sécurité qui sont élaborés et mis en oeuvre derrière des portes closes ! Ce gouvernement, qui se prétend préoccupé de la situation à laquelle les travailleurs font face, n'a même pas la décence de reconnaître que les collectifs organisés des travailleurs ferroviaires, les collectifs de ceux qui font le travail, soulèvent des questions sérieuses relatives à la sécurité ferroviaire et sont opposés à ces mesures et que, par conséquent, ces préoccupations devraient faire l'objet d'une enquête sérieuse à la lumière de ce qui se passe réellement dans ce secteur. Le gouvernement ne peut pas cacher sa hâte de mettre en action sa structure de pouvoir formée de Transports Canada, du Bureau de la sécurité des transports et des monopoles ferroviaires (les « trois parties » qui « jouent un rôle important dans la sécurité ») pour fournir de nouveaux

pouvoirs arbitraires aux monopoles du rail et placer les travailleurs dans une situation où ils auront encore moins de tranquillité d'esprit et encore moins de contrôle sur le travail qu'ils accomplissent quotidiennement. Prétendre que cela va améliorer la sécurité ferroviaire, c'est pousser la duperie très loin.

La sous-ministre des Transports a ensuite parlé des « mesures de contrôle » qui vont accompagner la loi dans la réglementation relative à la protection de la vie privée. Elle a dit qu'il y aura des limites à la façon dont les données peuvent être sélectionnées, que les règlements vont préciser comment les données doivent être traitées, comment elles vont être stockées, qui y aura accès dans

la compagnie, quand les données devront être supprimées, etc. Cela ne change rien à la chose parce que les sociétés ferroviaires vont tout de même obtenir le pouvoir arbitraire d'espionner les travailleurs au moyen des EAVL. Une fois qu'elles ont ces enregistrements en main, elles peuvent utiliser leur contenu de multiples façons sans même se référer ouvertement à leur contenu. Et ces arrangements qui seront établis par la réglementation vont être faits dans le dos des travailleurs par ceux qui ont le pouvoir de décider ce qui va se passer, et quand et comment cibler les travailleurs.

La partie de la loi qui dit que des mesures disciplinaires peuvent être prises contre les travailleurs si les enregistrements révèlent l'existence d'un « risque pour la sécurité ferroviaire » a été entérinée sans changement lors de l'étude article par article.

Pendant ce temps, les activités aventuristes et potentiellement dangereuses des monopoles ferroviaires, telles que le recours à du personnel de bureau pour conduire les trains afin d'attaquer les luttes des travailleurs et réduire la main-d'oeuvre syndiquée, ne sont même pas discutées. Elles sont considérées comme des décisions d'affaires privées légitimes dans lesquelles les parties qui « jouent un rôle important dans la sécurité » ne doivent pas s'ingérer.

Cela nous en dit long sur l'état des choses en ce qui concerne les droits des travailleurs et l'usurpation de l'autorité publique par les monopoles privés mondiaux et sur le besoin que les travailleurs intensifient leurs luttes pour leurs droits et pour changer la situation en faveur du public.

Note

1. Pour de plus amples informations sur le projet de loi C-49, lire « L'objectif véritable du projet de loi C-49 » dans le numéro du 28 septembre 2017 de *Forum ouvrier*.



La 4e ronde des négociations de l'ALÉNA

Des alternatives doivent être trouvées à la soumission à l'impérialisme américain

Les négociations en cours dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) font qu'il est de plus en plus évident pour plusieurs que des solutions de rechange à la soumission aux États-Unis doivent être envisagées. Au lieu d'explorer cela comme une option alternative viable, les cercles dirigeants et leurs médias concentrent leurs efforts à générer de la peur face aux « bombes » lancées par Trump. Le ministre iranien des Affaires étrangères Javad Zarif a comparé la décision de Trump de ne pas recertifier les États-Unis en tant que partie à l'accord nucléaire multilatéral avec l'Iran à son attitude dans les négociations sur l'ALÉNA et d'autres ententes internationales :



« Cette administration se retire de tout. Quelqu'un a invoqué 'la doctrine du retrait' pour caractériser cette administration. Elle se retire de l'ALÉNA, elle se retire du Partenariat transpacifique et elle se

retire de l'UNESCO.

« Donc, les gens ne peuvent plus faire confiance à la parole des États-Unis. Vous voyez, pour inciter les États-Unis à adhérer à bon nombre de ces accords internationaux, beaucoup de gens ont fait beaucoup de concessions. Maintenant personne ne fera de concessions aux États-Unis parce qu'ils savent que le prochain président américain viendra et dira : 'Ce n'était pas assez'. »

La crise de l'élite dirigeante canadienne qui bénéficie de son annexion à la traîne de l'impérialisme américain s'est amplifiée avec les luttes intestines au sein de la classe dirigeante américaine. Cela a suscité la crainte parmi l'élite dirigeante canadienne et ses médias que la situation échappe à tout contrôle, une crainte qu'elle cherche à imposer aux travailleurs.

Exprimant l'impasse à laquelle font face les impérialistes américains avec les « bombes » lancées par leurs dirigeants, un journaliste a écrit :

« Les négociateurs commerciaux et les décideurs devraient comprendre les transgressions de leur pays et le fait qu'ils s'exposent à des contre-mesures. Si les États-Unis poussent trop fort, la réaction ne sera pas sans conséquence. »[1]

Le journaliste donne les exemples suivants du secteur agricole :

« Le cheptel porcin américain a atteint un niveau record - et une forte demande est essentielle pour éliminer l'inventaire.

« La baisse de 9 % des exportations de porc vers le Japon en août est importante. L'Union européenne et d'autres qui ont un accès préférentiel vont forcer les éleveurs de porcs aux États-Unis à se disputer de nouveaux marchés pour leur cheptel record.

« L'octroi au Canada d'un accès préférentiel au Japon n'aidera pas à rehausser l'image de Trump auprès des producteurs de porcs américains. Le Mexique est la destination la plus importante pour le porc américain en termes de volume, et le Japon est la deuxième en termes de valeur à l'exportation. Il y a d'autres fournisseurs potentiels.

« Le Brésil a récemment fourni d'importants volumes de maïs au Mexique et les États-Unis ont cherché à obtenir l'assurance que leur position dominante en matière de fournisseurs de maïs ne sera pas compromise ... Il pourrait continuer ses exportations vers le Mexique et les élargir. Le soja pourrait être aussi sur la liste des items pour lesquels on cherche des fournisseurs plus amicaux.

« Les États-Unis sont le plus grand fournisseur de produits laitiers au Mexique. Est-ce que des quotas exempts de tarifs douaniers mexicains sont hors de question pour les produits laitiers canadiens sous le PTP des Onze [à l'exclusion des États-Unis] ?



« Le ministre des Finances du Mexique, José Antonio Meade, a déclaré que le gouvernement travaillait sur des plans visant à modifier les tarifs et à identifier des marchés de substitution au cas où les négociations de l'ALÉNA échoueraient. »

Cela confirme qu'il n'y a rien de libre dans le libre-échange. Ce sont des luttes entre factions monopolistes qui s'inscrivent dans des conflits interimpérialistes. La classe ouvrière ne peut permettre à l'élite dirigeante impérialiste de l'entraîner dans les luttes de factions et les crises qu'elle

a elle-même créées parce que ses intérêts sont toujours et dans tous les cas sacrifiés sur l'autel du capital. Les travailleurs et leurs organisations doivent élaborer leurs propres positions et lutter pour une nouvelle direction prosociale de l'économie. Les vastes ressources naturelles et humaines du Canada doivent être mises à la disposition d'un nouveau projet d'édification nationale qui sera l'oeuvre des travailleurs.

Que les travailleurs ne craignent pas un seul instant l'effondrement de ces négociations de l'ALÉNA et ne soient pas intimidés par la crise que traverse le système impérialiste américain. Que les travailleurs d'Amérique du Nord deviennent les champions de leur propre cause : une nouvelle société qu'ils créeront eux-mêmes !

***Sortons de l'ALÉNA et du système impérialiste d'États dominé par les États-Unis !
Notre sécurité est dans la défense des droits de tous ! Une humanité ! Une lutte !***

Note

1. Peter Clark, *National Newswatch*, « NAFTA 2.0 - Opening Pandora's Box », le 13 octobre 2017



Les peuples ont le droit de décider des questions qui affectent leur vie! Retirons- nous de l'ALÉNA!

- Enver Villamizar -

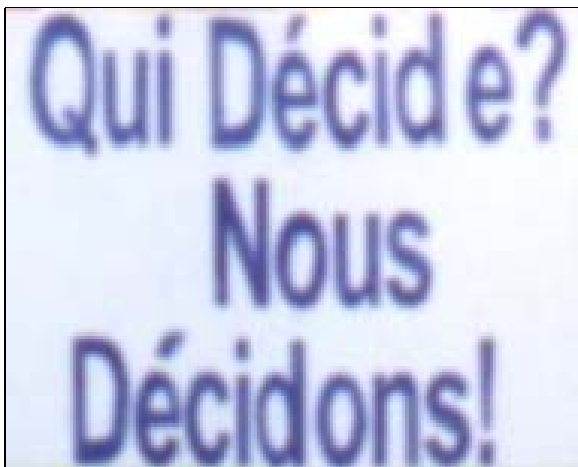


Un des faits saillants de la 4e ronde des négociations de l'ALÉNA à Arlington, en Virginie, qui s'est officiellement terminée le 16 octobre, est que les quelques personnes qui y participent directement décident du sort de plus de 450 millions de Nord-Américains. Les personnes les plus touchées sont réduites au rôle de spectateurs non informés. Ce spectacle de négociations secrètes de l'ALÉNA illustre l'importance de constitutions nouvelles et modernes pour les trois pays pour mettre fin à cette contradiction entre les gouvernés et les gouvernants qui se placent au-dessus d'eux grâce au privilège et au pouvoir décisionnel. La prise de décision doit être entre les mains des travailleurs et les constitutions modernes doivent enchâsser leur droit de décider de toutes les affaires qui les concernent.

La classe ouvrière produit toute la richesse sociale nécessaire à une société moderne mais elle est privée de son droit de décider de la direction de la société. La contradiction entre le caractère social de l'économie moderne et une société paralysée par le contrôle d'une infime élite riche qui sert ses intérêts privés étroits doit être résolue. La classe ouvrière est la seule force sociale capable de le faire.

Recours à la désinformation pour désorienter et confondre

Cette ronde de l'ALÉNA a pris fin avec des reportages qui citent des sources anonymes ayant « une connaissance directe des pourparlers », qui disent ceci ou cela ou rien, autrement dit des ragots. Les ouï-dire et les rumeurs qui nous proviennent de ces sources obscures nous montrent à quel point sont privées de pouvoir les centaines de millions de personnes dont le sort et les moyens de subsistance font l'objet de tractations à huis clos.



Tout ceci n'est pas une façon moderne d'organiser les affaires d'une nation et de s'engager dans des pourparlers entre États. Cela met en évidence la marginalisation des peuples face aux affaires de l'État, contrôlées par une petite élite au service d'intérêts privés. Aucun mécanisme politique moderne n'existe pour débattre, discuter et informer afin d'harmoniser les intérêts individuels et collectifs, mobiliser l'opinion publique et décider de ce qui doit être discuté au niveau de l'État avec les autres États et des arrangements nécessaires pour faciliter et développer le commerce sur la base de l'avantage et du développement mutuels. La situation

actuelle laisse les gens dans l'ignorance de ce qui est discuté au sujet d'un accord international qui est dénoncé depuis longtemps comme étant au service des monopoles mondiaux et dont les peuples de l'Amérique du Nord n'ont jamais voulu.

Le cirque des négociations et le moulin à rumeurs autour de l'ALÉNA visent à désinformer et à détruire toute opinion publique ou toute cohérence face à ce qui se passe véritablement et ce qui est en jeu. La réalité est que nous assistons à un effort désespéré pour masquer que les riches et leurs monopoles s'organisent pour détruire tout semblant de souveraineté des trois pays. Ils conspirent pour le compte des riches et des puissants contre leurs intérêts et leurs droits. Le *Hill Times* cite par exemple un ancien diplomate canadien de haut rang devenu consultant selon qui des « groupes de conseillers » de différents secteurs d'affaires sont assis à l'extérieur des salles où se déroulent les négociations, chacun possédant ses avocats qui examinent les formulations des accords et étant bien au fait des « sensibilités ». Ce que sont ces sensibilités et sensibles pour qui n'est pas discuté. « C'est pour cela que ces choses durent trois ou quatre jours : parce que vous devez constamment sortir de la salle pour aller faire des vérifications », a dit le consultant.

La vision de Trump d'humiliation nationale et de domination de l'Amérique du Nord par les monopoles

La quatrième ronde a exposé la vision impérialiste américaine pour un nouvel ALÉNA. Cette vision est une demande de soumission complète du Canada et du Mexique à la Forteresse Amérique du Nord dominée par les monopoles les plus puissants.[1]

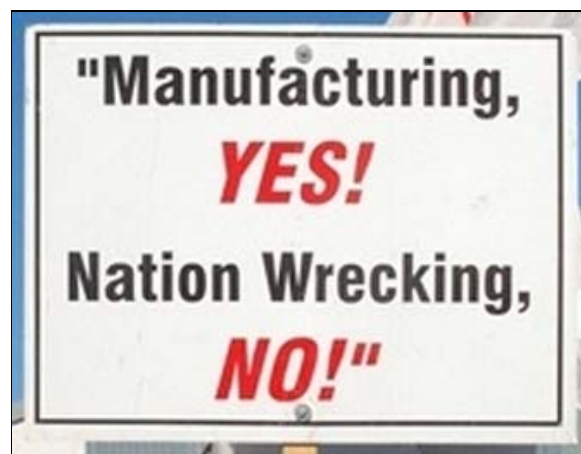
Les principales propositions officiellement déposées par les impérialistes américains sont :

- une clause de réexamen de l'ALÉNA dans cinq ans ;
- la destruction du système canadien de la gestion de l'offre des produits laitiers, par l'augmentation des importations américaines au-delà de ce que les libéraux et les conservateurs avaient accepté dans le Partenariat transpacifique et une demande que le Canada accorde un veto aux autorités américaines et un pouvoir décisionnel sur la réglementation future qui va régir le secteur laitier ;

- des règles d'origine dans le secteur automobile selon lesquelles tous les véhicules vendus sans droit de douane en Amérique du Nord doivent avoir 85 % de contenu nord-américain et 50 % de contenu américain, ainsi qu'une liste détaillée des pièces, ce qui n'existait pas en 1994 lors de la mise en place de l'ALÉNA ;
- une plus grande latitude pour les États-Unis par rapport aux règles de l'OMC pour établir le prix de certains biens ;
- des mécanismes non contraignants ou volontaires de résolution de différends ayant trait aux chapitres 11, 19 et 20 où il est question des différends entre les États et entre les États et les investisseurs. Ces mesures de résolution des différends sont souvent présentées comme ayant joué un rôle clé dans la signature de l'ALÉNA par le Canada.

Les médias monopolisés concentrent leur attention sur ces propositions afin d'obscurcir la signification de l'ensemble et de créer le sentiment qu'on s'y perd dans tous ces détails. La couverture *ad nauseam* de ces questions dans les médias et par les commentateurs de l'élite dominante nous rappelle la campagne électorale américaine qui a porté Trump au pouvoir. Ses déclarations à l'emporte-pièce et grossières ont fait la une à chaque fois, brouillant toute possibilité d'avoir un climat politique dans lequel les électeurs pouvaient discuter de façon calme et rationnelle de ce qui se passe et de ce qu'il faut faire.

L'élite dominante au Canada utilise le fait que Trump demande l'abolition de l'ALÉNA pour rallier les travailleurs derrière l'État canadien. L'impression est créée que le ciel est en train de s'effondrer sur nos têtes et que nous devons tous nous unir pour sauver l'ALÉNA, comme s'il y allait de l'affirmation des droits souverains et du bien-être du Canada. Le gouvernement libéral espère créer un climat de panique pour que les travailleurs ne pensent pas une seconde qu'ils peuvent vivre sans que leurs suzerains américains et européens concluent des ententes pour résoudre leurs querelles pour le contrôle de la richesse sociale qui est produite par les travailleurs. Cela s'exprime par exemple par le fait que le monopole européen Airbus a pris le contrôle de la division aérospatiale de Bombardier sans même y mettre un sou et que les Canadiens se retrouvent encore plus embourbés dans dans la lutte intermonopoliste pour le contrôle de ce secteur de l'économie impérialiste mondiale.



Le moulin à rumeurs de l'ALÉNA et les sources qui les alimentent disent maintenant que Trump essaie délibérément de provoquer une crise, de faire échouer les négociations et s'en retirer ou bien rapiécer l'accord comme un héros sur une base bilatérale ou multilatérale. Les spéculations abondent dans les médias. [1] Les Nord-Américains sont censés arrêter de respirer en attendant le point culminant d'une pièce de théâtre qui est jouée par d'autres. Ils sont censés espérer qu'un champion vienne sauver la situation.

Le premier ministre Trudeau dit que le Canada a l'intention de « tenir le coup » et de « considérer sérieusement » les propositions américaines. Les médias présentent l'image d'un homme d'État responsable qui se bat pour les intérêts du Canada et qui est un véritable contraste par rapport au maniaque de Washington. Cela cache les intérêts de classe de l'un et de l'autre et les raisons réelles pour lesquelles le Canada veut « tenir le coup » tandis que les États-Unis veulent un meilleur accord ou pas d'accord du tout.

Au lieu d'engager les Canadiens dans une discussion sur les alternatives à l'humiliation nationale et à l'assujettissement au pouvoir de monopole, Trudeau et les médias laissent entendre que le Canada est tellement intégré et subordonné aux États-Unis que la fin de l'ALÉNA nuirait autant à l'opresseur qu'au Canada. Selon eux, le seul véritable problème est le Mexique. Si les monopoles américains pensent qu'ils peuvent mieux imposer leur domination sans l'ALÉNA, l'élite dominante canadienne leur propose avec un clin d'oeil et un sourire en coin que les États-Unis et le Canada pourraient signer un accord bilatéral de libre-échange et unir leurs forces contre le Mexique.

Toute cette farce de l'ALÉNA n'a rien à voir avec l'édification nationale à l'ère moderne. Les peuples sont témoins de l'édification d'empires mondiaux au service des monopoles qui se gavent des débris des États-nations souverains. Il est temps maintenant de passer à quelque chose de nouveau, à un projet d'édification nationale qui sert le peuple au moyen d'une économie nationale diversifiée et subvenant à ses besoins et dans lequel les travailleurs sont investis du pouvoir politique par des méthodes modernes de gouvernance et par une constitution qui garantit le bien-être et les droits de tous.

Notes

1. Les trois pays ont accepté « d'avoir une période intersessionnelle plus longue avant la prochaine ronde de négociations pour pouvoir examiner toutes les propositions ».

Le Mexique va accueillir la 5e ronde de pourparlers à Mexico du 17 au 21 novembre 2017 et des rondes ultérieures vont se tenir au premier semestre de 2018, ce qui dépasse l'échéancier arbitraire que le gouvernement Trump avait établi en décembre.

2. Peter Clark, *National Newswatch* -- « The predicted nightmares are becoming reality ».

CBC -- « Le premier sujet de discussion durant cette ronde est de savoir si l'équipe de Melle [le négociateur en chef des États-Unis] a reçu des directives de saboter les pourparlers afin que le président Donald Trump puisse déclarer que l'ALÉNA a échoué.

Alexander Panetta de la Presse canadienne : « L'équipe américaine a lancé une demi-douzaine de grenades que les autres parties sont incapables d'affronter et qui ont anéanti tout espoir d'une négociation rapide et facile. »

CBC cite une source anonyme : « Les négociateurs (américains) sont comme des avocats qui détestent leurs clients. »



Harmonisation et annexion dans les coulisses

À la fin de la 3e ronde de négociations de l'ALÉNA, la ministre des Affaires étrangères du Canada, Chrystia Freeland, a dit que malgré l'emphase des médias sur « les pilules empoisonnées » qui pourraient compromettre une entente, les négociations dans les coulisses sur l'intégration du Canada à la Forteresse Amérique du Nord avancent rapidement par l'harmonisation avec ceux des États-Unis de toutes les normes et tous les règlements. C'est pourquoi le gouvernement Trudeau parle « d'aller jusqu'au bout ».

« Je pense que les Canadiens pourraient avoir l'impression que nous ne parlons pas encore de tout ; ce n'est pas le cas, nous avons 28 tables où les gens négocient et travaillent activement. Nous travaillons actuellement sur tous les aspects de la négociation », a déclaré Freeland aux

journalistes. « Nous avons bien progressé en ce qui concerne certaines des véritables questions économiques dont les Canadiens nous ont fait part durant les négociations. »

« Ce ne sont peut-être pas les questions les plus séduisantes mais ce sont les questions qui importent vraiment aux gens d'affaires canadiens, comme les formulaires électroniques, les déclarations d'origine automatiques, l'harmonisation des règlements. Ce sont les choses comme ça qui font qu'un accord de libre-échange comme celui de l'ALÉNA fonctionne vraiment, c'est vraiment important. »



« Ce sont les choses qui sont au coeur de la modernisation de l'ALÉNA ... Cela va grandement faciliter la vie des gens d'affaires canadiens », a-t-elle dit en conclusion.

Il faut savoir que l'harmonisation de la réglementation signifie la modification des lois canadiennes, américaines et mexicaines pour servir les riches sans la participation des instances élues du pays. Cela concerne les normes de santé et de sécurité des travailleurs, ce qu'on peut mettre dans les aliments et notre eau et comment les pensions devraient être

structurées. Ce sont là des mesures qui relèvent de décisions souveraines d'un gouvernement. Pourtant, leur changement ou leur élimination à des niveaux supranationaux où les lobbyistes des entreprises vont d'une chambre d'hôtel à l'autre pour prendre des décisions sont présentés comme étant quelque chose qui va de soi. Ce sont précisément ces modifications qui sont apportées aux lois canadiennes et à la façon dont elles sont mises en place, nouvel accord de l'ALÉNA ou non. Par exemple, deux jours après la fin de cette ronde de négociations, le 18 octobre, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et la Food and Drug Administration des États-Unis ont signé une entente sur le « partage de l'information » et la « collaboration dans des projets de recherche ». L'entente prévoit entre autres que les parties se consultent avant toute prise de décision concernant la réglementation à partir des informations partagées. Cela fait partie de la demande de « transparence » dans les négociations par le gouvernement américain, au point où celui-ci se donne un droit de regard sur l'évolution de la réglementation canadienne, ce qui lui permet d'imposer de facto ses demandes concernant la production laitière.

Ces enjeux sont au coeur de la négation de la souveraineté du Canada et de l'annexion du pays à la Forteresse Amérique du Nord dominée et contrôlée par les monopoles, des choses que les Canadiens rejettent chaque fois qu'on on leur demande leur avis.



Pas de remède des dieux de la peste!

Les porte-paroles officiels de la classe ouvrière, du moins ceux désignés comme tels par certains dirigeants, sont profondément intégrés aux gouvernements canadien et américain. C'est source d'inquiétude puisque c'est une façon d'imposer les préoccupations antisociales et la conception du monde de la classe dirigeante aux Canadiens et à leurs organisations de défense et d'étouffer toute préoccupation et conception du monde indépendante de la classe ouvrière. De par leurs positions officielles, ils sont mêlés à des campagnes pour que « leurs travailleurs » agissent en tant que meneurs de claques pour leurs gouvernements respectifs.

Ces porte-parole officiels ne peuvent pas se résoudre à rompre avec les positions de l'élite impérialiste au pouvoir. Avec cette pratique, ils détournent les travailleurs parmi lesquels ils ont de l'influence de la tâche de s'activer comme force indépendante ayant sa propre pensée, ses propres demandes et son ordre du jour bien à elle. Beaucoup de travailleurs dans les deux pays pensent qu'il est grand temps que ces porte-paroles officiels arrêtent ces absurdités et rallient les travailleurs à une approche proactive de la défense de leurs droits. Cela romprait avec la passivité prédominante qui rend la classe ouvrière vulnérable aux menaces et au chantage des monopoles et de leurs représentants politiques. Avec la disparition possible de l'ALÉNA, le chantage s'intensifie pour que la classe ouvrière jette l'éponge sur toute position indépendante à la défense des droits et pour une édification nationale prosociale.

L'appel d'Unifor à manifester partout au pays le 20 octobre pour créer de l'appui aux propositions secrètes du gouvernement canadien pour « améliorer » l'ALÉNA et la rendre plus « progressiste » montre qu'il prend comme point de départ les préoccupations et la conception du monde de l'élite dominante. Ces propositions vont dans le sens de resserrer l'emprise des monopoles mondiaux sur les syndicats et leur rôle dans la vie de la classe ouvrière et de la société en partant d'une conception du monde impérialiste des droits des travailleurs et en favorisant l'imposition d'une réglementation standardisée nord-américaine de l'environnement. En l'absence de positions indépendantes de la classe ouvrière, ces propositions créent l'illusion que les droits des travailleurs et l'environnement peuvent être défendus par ceux-là même qui les attaquent.



Tout cela désavoue la classe ouvrière en tant que force sociale indépendante avec ses propres intérêts en opposition à ceux des employeurs et dictateurs impérialistes. Cela embrouille la pensée des travailleurs, leur vision et leur programme prosocial. C'est insultant pour les travailleurs d'être vus comme meneurs de claques pour l'élite dirigeante !

L'appel d'Unifor dit : « Les négociations s'intensifient en vue de renouveler l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). Le Canada s'est fermement positionné pour une amélioration des normes du travail et de l'environnement dans un nouvel accord, et des dispositions à inclure sur le genre et les questions autochtones, mais nous devons continuer d'exercer des pressions.

« Joignez-vous à nous pour exercer des pressions auprès des députés afin que le Canada reste déterminé à améliorer l'ALÉNA pour tous les travailleurs et travailleuses. Un meilleur ALÉNA doit viser à renforcer les communautés et à rendre la société plus équitable. »

Parler d'« un meilleur ALÉNA » c'est laisser entendre que le présent est un bon ALÉNA ou à tout le moins un ALÉNA qu'il vaut mieux préserver. Qui a autorisé un tel changement dans la position du mouvement syndical canadien, qui a longtemps estimé que l'ALÉNA était un outil des monopoles pour dicter leurs intérêts privés étroits sur le Canada, le Mexique et les États-Unis et détruire tout droit souverain de gouverner leurs affaires ?

Les dieux de la peste déclarent maintenant qu'ils représentent directement les travailleurs, et certains de ces dirigeants en sont réduits à boire ces paroles.

Peter Clark de *National Newswatch* rapporte que le représentant américain au Commerce Lighthizer a dit « aux décideurs et aux dirigeants du secteur de l'automobile qu'il représente les travailleurs dans ces négociations ».

Les travailleurs doivent-ils croire qu'une personne si entièrement intégrée à l'élite dirigeante américaine a quelque chose en commun avec la classe ouvrière ? Sur le site Web du gouvernement américain on lit : « Robert E. Lighthizer a été choisi par le président Trump pour servir de représentant des États-Unis pour le commerce (USTR) [Depuis plus de 30 ans, il a travaillé pour s'assurer] que les entreprises [partout au monde] dans la fabrication lourde, l'agriculture, la haute technologie et les services financiers ouvrent des marchés aux exportations américaines ... [Il] était un défenseur bien connu du type de politiques commerciales de 'l'Amérique d'abord' soutenues par le président Trump ... [Il] a occupé le poste d'USTR-adjoint pour le président Ronald Reagan. Au cours de son mandat, il a également été vice-président du conseil d'administration de l'Overseas Private Investment Corporation [Avant cela] il a été chef de cabinet du président du Comité sénatorial américain des finances, Bob Dole. À ce titre, il a joué un rôle clé dans la promulgation du *Economic Recovery Tax Act of 1981* (Loi fiscale de 1981 pour la reprise économique), qui constituait la réforme fiscale la plus importante depuis des décennies, ainsi que sur les autres éléments fondamentaux du programme économique de Reagan. »



Tout un champion de la classe ouvrière et des droits des peuples du monde entier !! Cet homme a été un bouledogue de la pénétration impérialiste américaine dans tous les pays, piétinant allègrement les droits des peuples et les menaçant de tous les maux.

La Fraternité internationale des Teamsters a envoyé à Washington des représentants de ses divisions qui traitent de politique américaine et canadienne pour « influencer sur les négociations » visant « certains dossiers prioritaires pour les

Teamsters, notamment la sécurité routière, la gestion de l'offre dans l'industrie laitière et les droits des travailleurs ».

Les Teamsters indiquent que le président général Jim Hoffa et le président des Teamsters au Canada, François Laporte, « ont exprimé leur soutien aux négociateurs américains et canadiens sur ces questions et les autres ayant été soulevées. Plus précisément, les Teamsters saluent la décision du délégué commercial général des États-Unis de régler la disposition de l'ALENA concernant le camionnage transfrontalier ».

« Les Teamsters et nos alliés parmi les camionneurs indépendants et les défenseurs de la sécurité routière seront ravis de la position américaine sur les services transfrontaliers, a expliqué Hoffa. « L'approche du délégué commercial général des États-Unis représente une solution créative à cette controverse de longue date. Sans entrer dans les détails du texte proposé, je suis convaincu que la position des États-Unis permettra au Congrès et au ministère des Transports de protéger les emplois des camionneurs américains et la sécurité personnelle des familles sur les routes dans le cadre de la version 2.0 de l'ALENA. »

« Sous la direction de l'ambassadeur, le personnel de l'USTR a proposé une révision audacieuse de la portée et de la compétence de ces tribunaux de commerce controversés », a déclaré M. Hoffa. « La clause 'd'adhésion' annoncée est une bonne étape pour satisfaire la promesse de l'USTR de refondre le chapitre sur l'investissement. »

« Nous remarquons et approuvons la consternation des chambres de commerce par rapport à cette réforme importante qui aurait dû avoir lieu il y a longtemps », a ajouté Hoffa. « La communauté des employeurs s'y oppose avec véhémence, ce qui indique combien ils n'ont pas l'habitude de ne pas faire adopter leur programme dans les accords commerciaux. Il était temps que cela soit

démontré! »

Le président canadien des Teamsters, François Laporte, a dit: « La ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, et les négociateurs canadiens ont une position progressiste et favorable aux travailleurs dans ces discussions. Nous souhaitons que les autres parties s'engagent envers un chapitre solide et exécutoire sur le travail, fondé sur la proposition initiale du Canada, qui servirait de modèle pour protéger les droits des travailleurs lors de futurs accords commerciaux . »

Sur la demande spécifique des États-Unis de détruire la gestion de l'offre laitière et leur accorder un droit de veto sur la réglementation canadienne, il a dit : « Les États-Unis se sont violemment attaqués au système canadien de gestion de l'offre des laiteries. À moins que le gouvernement Trudeau continue de défendre les travailleurs des laiteries et les agriculteurs, des dizaines de milliers d'emplois sont menacés, a indiqué M. Laporte. Ne soyez pas surpris si les propositions américaines concernant les laiteries font dérailler les discussions de l'ALENA. C'est comme si une force irrésistible rencontrait un objet immuable. »



Leo Gerard, président du Syndicat international des Métallos, a accueilli favorablement une clause de réexamen de l'ALÉNA, affirmant aux journalistes que si l'entente initiale comprenait une telle clause, le pacte commercial ne serait pas en vigueur aujourd'hui. La renégociation de l'ALÉNA « doit faire l'objet d'un réexamen, car s'il ne respecte pas les engagements, il devrait revenir à la case départ ou bien disparaître », a déclaré M. Gerard.

Les travailleurs doivent sérieusement réfléchir à ces propos et se demander pourquoi ces porte-parole officiels parlent en leur nom. Leurs faits et gestes s'opposent à l'émergence d'un mouvement ouvrier indépendant avec sa propre voix et son propre programme en faveur de projets d'édification nationale prosociaux dans les trois pays nord-américains.



Les Mexicains dénoncent l'hypocrisie du gouvernement Trudeau

**Les sociétés minières dépossèdent
les peuples autochtones et les collectivités
paysannes au Mexique**

**- Réseau mexicain des personnes touchées par l'industrie minière,
le 17 octobre 2017 -**

***À l'occasion de la visite d'État de Justin Trudeau au Mexique, le Réseau mexicain
des personnes touchées par l'industrie minière exige l'arrêt de l'invasion des
sociétés minières canadiennes et leur retrait de notre pays.***



La mine d'or à ciel ouvert Los Filos dans l'État de Guerrero au Mexique. (C. Leyva)

Le premier ministre canadien Justin Trudeau s'est présenté sur la scène internationale comme un démocrate, un défenseur des libertés et des droits de la personne et s'est engagé à respecter la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Bien que sur ce dernier point, il soit important de mentionner que le gouvernement a pris une position de faiblesse, limitant son appui à la déclaration de ce qui relève du champ d'application de la Constitution canadienne, ce qui n'est pas une question mineure, surtout si le Canada continue de refuser de ratifier la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail [relative aux peuples indigènes et tribaux — *ndlr*] et ne respecte pas dans la pratique l'autodétermination des peuples autochtones.

La visite de Trudeau dans notre pays a été annoncée comme une occasion de renforcer les liens commerciaux entre le Mexique et le Canada, ce qui est une mauvaise nouvelle pour les peuples et les collectivités qui ont été gravement touchés par les activités des sociétés minières canadiennes. Aujourd'hui, le Canada est devenu la plus importante source d'investissements étrangers dans l'exploitation minière au monde et au Mexique, à un point tel que 65 % des entreprises minières étrangères du Mexique sont cotées en bourse au Canada. Pour le Canada, le Mexique est devenu la deuxième destination la plus importante pour des investissements miniers canadiens à l'étranger, après les États-Unis, de sorte que 11,3 % des actifs miniers canadiens sont au Mexique.

Le pouvoir que les minières canadiennes exercent en Amérique latine a été encouragé ouvertement et arbitrairement par le corps diplomatique du Canada dans le cadre de la politique de « diplomatie économique » par l'entremise de ses ambassades qui, en bons colonisateurs, continuent de propager le racisme et la haine envers les peuples autochtones et les communautés paysannes lorsqu'elles encouragent les investissements miniers dans une région comme Guerrero -- où il y a d'énormes investissements miniers canadiens -- et ensuite émettent des alertes aux touristes canadiens de s'abstenir de voyager dans cette région,[1] à cause de la violence et des risques qui y existent.

Le poids politique et financier des sociétés minières canadiennes et du gouvernement canadien est une réalité qui a été utilisée pour influencer la promotion de réformes constitutionnelles, de lois et de règlements dans le secteur de l'extraction afin de faciliter les investissements étrangers, et amenuiser ou faire disparaître les compensations pour les dommages, le paiement des impôts, ou toute autre situation susceptible d'affecter les bénéfices des entreprises.

Au Mexique, cela a conduit à un cadre juridique inconstitutionnel qui viole les droits humains parce qu'entre autres choses, il donne une priorité absolue à l'exploitation minière qui, bien qu'elle soit entreprise presque exclusivement par des sociétés privées, est considérée comme étant dans

l'intérêt public. Cela s'est traduit par la dépossession et le déplacement forcé de propriétaires légitimes, et quand ils tentent de défendre leurs droits, ceux-ci leur sont refusés par les mêmes entreprises, soit directement, soit par les structures de leurs groupes armés illégaux, ou en collusion avec différents acteurs du gouvernement mexicain.

Les dommages à la santé, la contamination et la destruction de l'environnement, la criminalisation des luttes sociales, les menaces, le harcèlement, les campagnes de diffamation, la persécution, les détentions arbitraires et l'assassinat des défenseurs sont la formule du progrès et du développement que les investissements miniers canadiens ont apportée à notre pays. Pour contrebalancer leur brutalité, dans les médias et dans les sphères du pouvoir, les entreprises se vantent de leur responsabilité sociale, de leur accréditation d'industrie propre ou l'utilisation sécuritaire du cyanure, ou de leur adhésion à l'absurde « norme relative à l'exploitation aurifère sans conflit » qui sont soutenues et certifiées par des organisations créées en grande partie par ces mêmes entreprises. Pour trouver les preuves des dépossession, du pillage, des déplacements et de la violence des sociétés minières canadiennes, il suffit de visiter les communautés de Carrizalillo[2] et de Nuevo Balsas[3] dans l'État de Guerrero, de



Chalchihuites[4] et de Mazapil[5], dans l'État de Zacatecas, les hauts plateaux du Nord de Puebla,[6] Tetlama à Morelos,[7] ou Sierrita de Galeana dans l'État de Durango[8], ainsi que Chicomuselo au Chiapas[9], où Mariano Abarca a été assassiné à cause de sa lutte contre une société minière canadienne alors que l'ambassade du Canada au Mexique avait été alertée des risques qu'il courait à mesure qu'elle surveillait cette lutte.

Les abus des sociétés minières canadiennes sont constants, répétés et sont des violations des droits humains comme les droits aux territoires, à la propriété, à un environnement sûr, le droit à la participation, à la consultation et au consentement, à la légalité et à la sécurité juridique. Par exemple, nous avons vu la même société (Goldcorp) enfreindre la loi avec cynisme et de façon répétée en achetant des terres collectives d'abord à Carrizalillo, Guerrero, puis, trois ans plus tard, à Mazapil, Zacatecas. Aujourd'hui au Mexique, les entreprises canadiennes exploitent 65 % des projets miniers, soit plus de 850, qui sont à différentes étapes d'exploration, de développement et d'exploitation.

Il est important de mentionner, monsieur Justin Trudeau, que la seule chose que l'investissement minier de votre pays nous garantit est la dépossession et le risque que de nombreuses collectivités et des milliers de personnes puissent perdre leur culture et leur identité à la suite de la destruction de leur territoire ; l'arrivée du crime organisé (que les entreprises souscrivent ou non à la pompeuse norme relative à l'exploitation aurifère sans conflit) ; ainsi que l'escalade de la violence, de la répression et de la criminalisation de ceux qui défendent leurs territoires et leur vie.

Dans ce contexte, le Réseau mexicain des personnes touchées par l'industrie minière exige que le gouvernement canadien cesse l'appui institutionnel et politique qu'il apporte, par l'entremise de son appareil diplomatique, aux investisseurs privés canadiens pour qu'ils accumulent des richesses par la dépossession. Nous exigeons également qu'il cesse de promouvoir des politiques et des lois

laxistes qui légalisent les activités de ces sociétés minières, notamment les codes de conduite volontaires connus sous le nom de responsabilité sociale des entreprises, au lieu de la conformité obligatoire. Au contraire, des mesures de reddition de comptes des grandes entreprises sont urgentes pour arrêter les atrocités et les illégalités persistantes qui sont en violation des droits humains des peuples autochtones et des collectivités paysannes.



De plus, au-delà des bilans positifs présentés par les milieux d'affaires et les représentants du gouvernement pour défendre l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), il est important de mentionner que cet accord n'a contribué qu'à légaliser la dépossession, à permettre à ce que plus de richesses soient accumulées par des secteurs déjà riches et au déplacement progressif des produits et des économies locales pour stimuler une nouvelle forme d'accumulation et de contrôle du capital et une augmentation de la déréglementation de la propriété foncière de manière à dégrader les mesures de protection de l'intérêt public et du bien public, ce qui a donné lieu à plus de pillage privé. En somme, l'objectif principal de l'ALÉNA a été de faire disparaître les campagnes et les paysans.

Enfin, monsieur Trudeau, nous tenons à vous rappeler qu'il y a plus d'un an, le 26 avril 2016, peu après que vous ayez assumé vos fonctions de premier ministre lorsque vous vous êtes engagés, vous et votre parti, à appuyer les droits de la personne, diverses organisations, y compris la nôtre, vous ont envoyé une lettre[10] dans laquelle nous avons attiré votre attention sur le contexte des violations des droits humains par les entreprises canadiennes au Mexique et en Amérique latine. À ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse à cette lettre, ni vu aucune action concrète pour protéger les droits humains.

***Les investissements miniers canadiens détruisent notre pays.
Les sociétés minières canadiennes violent les droits humains.
Nous nous battons pour des territoires libres des mines !***

Réseau mexicain des personnes touchées par l'industrie minière (REMA)

Notes

1. <http://www.radioformula.com.mx/notas.asp?idn=681829&idFC=2017>

2. <http://www.elfinanciero.com.mx/nacional/oro-y-narco-aumentan-violencia-en-guerrero.html>
3. <http://suracapulco.mx/2/instalan-pescadores-de-nuevo-balsas-un-segundo-bloqueo-a-la-mina-media-luna-%20para-que-los-indemnice/>
4. <http://www.jornada.unam.mx/2017/01/31/estados/025n1est>
5. <http://ljz.mx/2016/10/07/indolencia-institucional-violencia-una-lucha-la-vida-en-mazapil/>
6. <http://www.jornada.unam.mx/2017/07/03/sociedad/032n2soc>
7. <http://www.eluniversal.com.mx/articulo/estados/2016/07/26/advierten-danos-ambientales-en-morelos-por-minera-alamos-gold>
8. <http://www.animalpolitico.com/2016/07/pueblo-seco-la-plata/>
9. <http://www.proceso.com.mx/341143/embajada-canadiense-encubrio-a-minera-vinculada-a-asesinato-demariano-abarca>
10. https://miningwatch.ca/sites/default/files/letter_to_trudeaueng_0.pdf

(11 octobre 2017. Traduit par LML)



Trudeau: frivole et décevant (extraits)

- Juan Carlos Ruiz Guadalajara -

[...] C'est Harper qui a eu abondamment recours à la diplomatie de son pays pour servir les sociétés minières canadiennes éparpillées dans le monde, surtout dans les pays d'Afrique et d'Amérique latine. L'un des cas les plus scandaleux est survenu en 2009, lorsque la diplomatie canadienne est entrée dans les égouts de la corruption mexicaine sous le PAN [Parti action nationale] pour écraser la lutte juridique victorieuse des citoyens qui défendaient le patrimoine environnemental et historique de la vallée de San Luis Potosi. En novembre 2009, après des années de résistance, la société civile de Potosi a obtenu un jugement définitif qui forçait le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles à notifier l'entreprise canadienne New Gold-Minera San Xavier (MSX) que son projet prédateur de Cerro de San Pedro était illégal parce qu'il avait été annulé en 2005. Le même mois, dans la nuit du 27 novembre 2009, Mariano Abarca Roblero a été assassiné à Chicomuselo, au Chiapas, à cause de sa lutte contre une autre entreprise minière canadienne, Blackfire.

En réponse, les autorités canadiennes et leur lobby minier, par l'intermédiaire de Guillermo Rishchynski, alors ambassadeur du Canada au Mexique, se sont organisés avec Felipe Calderón [1] et ses partenaires pour contourner l'ordre juridique de fermeture immédiate de la MSX et pour tenter de minimiser les dommages suite à l'assassinat de Mariano Abarca. Quelques jours plus tard, le 6 décembre 2009, la gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, est arrivée au Mexique. Felipe Calderon lui a publiquement déclaré que le Mexique et le Canada étaient pleinement d'accord sur la protection de l'environnement. Le dernier jour de sa visite, Michaëlle Jean a été accueillie par Margarita Zavala[2] à la basilique Notre-Dame-de-Guadalupe pour lui montrer l'image de la Vierge Marie. Quelques jours plus tard, le mystérieux miracle s'est produit : un tribunal itinérant de San Luis Potosí a accordé à MSX une injonction qui était juridiquement sans fondement et qui suspendait la fermeture de la mine en attendant le résultat de l'appel sur

l'annulation définitive du projet minier. Le plus déplorable de l'affaire est que, depuis juillet de cette année, Margarita Zavala avait entre ses mains la preuve que MSX opérait dans l'illégalité et que Vicente Fox[3] et Marcelo de Los Santos[4] (l'allié actuel de Zavala) avaient été impliqués dans cette activité illégale depuis 2005. Malgré cela, Calderón a garanti l'impunité absolue pour le pillage et la destruction des terres de Potosí.

Cependant, Margarita Zavala n'était pas la seule personne qui connaissait les opérations criminelles de la MSX. Depuis 2007, les opposants au projet minier se sont rendus à plusieurs reprises au Parlement canadien à Ottawa pour informer et obtenir l'appui des divers acteurs politiques canadiens. À la fin de 2008, l'activiste Enrique Rivera, qui s'était réfugié à Montréal après avoir été persécuté par la MSX et ses alliés à San Luis Potosí, a informé Justin Trudeau directement des graves violations des droits humains et de la loi, que les sociétés minières canadiennes perpétreraient en toute impunité au Mexique (voir un [extrait sur Youtube](#) - de 4 m 48 s à 5 m 30 s). Justin Trudeau, alors député du Parti libéral, a répondu : « Même si nous présentions des projets de loi contre ces sociétés, les choses ne changeront pas. Nous avons besoin d'un gouvernement qui est prêt à agir. Est-ce que ces problèmes vont être réglés sous ce gouvernement conservateur ? Je ne le pense pas. »



En novembre 2015, Justin Trudeau est devenu premier ministre du Canada et cela a suscité beaucoup d'espoir dans les mouvements des Amériques qui défendent les territoires de nos peuples contre l'avancée des mégaprojets du secteur minier. Malheureusement, après deux ans au pouvoir, Justin Trudeau maintient une inaction complice face à la destruction et aux décès causés par les sociétés minières canadiennes, toujours aussi efficaces dans leur dépossession grâce à l'aide qu'elles reçoivent d'une légion d'individus corrompus spécialisés dans la vente de notre patrimoine bioculturel. Face à cela, la voie à suivre est déjà tracée ; il y a déjà beaucoup de peuples au Mexique qui se sont organisés pour déclarer leurs territoires libres de ces mégaprojets mortels, notamment les mégaprojets d'exploitation minière. De Justin Trudeau, nous ne devrions rien attendre de plus, si ce n'est l'énorme déception qu'il a provoquée.

Notes

1. Felipe de Jesús Calderón Hinojosa -- ancien président du Mexique du PAN (2006-2012)
2. Margarita Zavala de Calderón -- politicienne, membre du PAN, épouse de Felipe Calderón et ancienne première dame du Mexique (2006-2012). En octobre 2017, Margarita Zavala s'est inscrite comme candidate indépendante à la présidence du Mexique.
3. Vicente Fox Quesada -- ancien président du Mexique du PAN (2000-2006)
4. Jesús Marcelo de los Santos Fraga -- ancien gouverneur du PAN de l'État de San Luis Potosí (2003-2009)

Juan Carlos Ruiz Guadalajara est chercheur au Colegio de San Luis.

(La Jornada, le 13 octobre 2017. Traduit par LML)



Bas les pattes du Venezuela!

Non aux sanctions du Canada contre le Venezuela!

- Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste) -

Le 22 septembre, Chrystia Freeland, ministre des Affaires étrangères, a annoncé que le Canada imposait des sanctions ciblées qui entrent en vigueur immédiatement, au Venezuela, en particulier à des « membres du régime de Maduro et à des personnes qui gravitent autour ». Parmi les 40 personnes nommées figurent le président Nicolas Maduro, le vice-président exécutif Tareck El Aissami, des membres récemment élus de l'Assemblée constituante nationale, notamment son président et ancien ministre des Relations extérieures, Adama Rodriguez, ainsi que ses vice-présidents. Sont également visés les fonctionnaires du Conseil électoral national, des membres des Forces armées bolivariennes, plusieurs juges de la Cour suprême et d'autres personnes. Les sanctions criminalisent toute transaction de la part de Canadiens « relative à des biens détenus par ces individus, ou de leur fournir des services financiers ou des services connexes ».



Le PCC(M-L) condamne résolument cet acte d'agression contre le gouvernement vénézuélien et contre le droit de conscience et la liberté d'association des Canadiens. Les sanctions sont une tentatives de criminaliser l'appui des Canadiens au droit souverain d'un peuple frère de décider de ses affaires et de créer un climat dans lequel des Canadiens peuvent devenir la cible d'espionnage et d'interventions policières en raison de leurs actions politiques.

Ces sanctions constituent une agression flagrante du gouvernement du Canada contre un autre État membre de l'ONU pour la seule raison qu'il ne se soumet pas au diktat des États-Unis ou du

Canada dont l'objectif est de provoquer un changement de régime afin de prendre le contrôle du territoire et des richesses du peuple vénézuélien et utiliser le Venezuela comme une base pour la guerre et d'autres agressions dans les Amériques plutôt que d'une base pour l'unité et l'intégration des peuples comme il l'est devenu.

S'adressant aux médias en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, Chrystia Freeland a déclaré : « Le Canada est un pays qui a une solide réputation dans le monde en tant que pays qui a des valeurs démocratiques très claires qui lui sont chères, comme un pays qui défend les droits de l'homme. Être sanctionné par le Canada a, je pense, une signification symbolique réelle. »

Ce discours prétentieux sortant de la bouche d'une admiratrice ouverte de collaborateurs nazis, d'une personne qui incite à la guerre et à l'ingérence en tandem avec l'impérialisme américain partout dans le monde, donne un sens particulier à la phrase « défendre les droits de la personne et la démocratie partout dans le monde ». Elle parle ainsi alors qu'au Canada le gouvernement célèbre les arrangements constitutionnels anachroniques qui servent depuis 150 ans la domination d'une reine étrangère sur ses sujets, des relations coloniales avec les peuples autochtones et donnent des pouvoirs accrus aux agences de sécurité de l'État pour criminaliser les opinions politiques et l'organisation.

Il est évident que le *mea culpa* de Trudeau à l'ONU pour les crimes commis par l'État canadien contre les peuples autochtones avait comme objectif de jeter les bases de nouvelles attaques contre d'autres pays et les Canadiens au nom de « la démocratie et des droits de la personne ». Il l'a à toute fin pratique avoué aux journalistes après son discours lorsqu'ils lui ont demandé pourquoi il avait décidé de parler à l'ONU du traitement honteux des peuples autochtones du Canada. Il a dit: « Dans des conversations ces dernières années, lorsque j'ai suggéré que certains pays doivent faire mieux au sujet des droits de la personne, de leurs propres défis internes, la réponse a été, 'Eh bien, Parlez-moi de la situation des peuples autochtones.' »



Autant les Canadiens n'acceptent pas les actions hostiles du gouvernement américain contre le peuple cubain, autant ils n'acceptent pas que le Canada ou quiconque s'ingère dans les affaires du Venezuela ou de tout autre pays pour avancer les visées hégémoniques de l'impérialisme américain.

Non aux sanctions du Canada contre le Venezuela !



Communiqué du gouvernement du Venezuela sur les sanctions imposées par le Canada

1. La République bolivarienne du Venezuela condamne catégoriquement la décision du Gouvernement du Canada d'imposer des sanctions illégales à de hauts fonctionnaires de l'État vénézuélien, en violation flagrante des buts et des principes de la Charte des Nations unies, de la Charte de l'OÉA, du droit international et des règles censées régir les relations d'amitié et de coopération entre les États.

2. Le Venezuela dénonce devant la communauté internationale ces mesures inamicales et hostiles qui portent atteinte, entre autres, au principe de non intervention dans les affaires intérieures des États et qui visent à saper la paix et la stabilité sociale finalement créée dans notre pays après la formation de l'Assemblée nationale constituante ainsi que les efforts permanents du gouvernement national en faveur du dialogue et de l'entente politique entre les différents secteurs qui existent dans le pays. Ce sont des sanctions destinées à miner les efforts du gouvernement vénézuélien et de l'opposition pour entamer, avec le soutien et l'accompagnement de membres de la communauté internationale, le dialogue.



3. Le but de cette agression est de ne pas reconnaître les institutions de l'État vénézuélien et de continuer à soutenir la violence des groupes extrémistes que le gouvernement du Canada lui-même a protégés et encouragés dans des forums internationaux. Une fois la paix obtenue par la défaite des agents violents, les intérêts antinationaux cherchent à fabriquer une crise depuis l'étranger. Le 5 septembre 2017, le gouvernement du Canada a établi une aberrante association de subordination avec le gouvernement du président Donald Trump dans le but explicite de renverser le gouvernement constitutionnel du Venezuela en utilisant des sanctions économiques comme arme politique.

4. La République bolivarienne du Venezuela, dans l'exercice de ses droits souverains, condamne les conduites impériales des États qui croient avoir le pouvoir de bafouer le droit international et dénonce le faux discours progressiste du gouvernement canadien qui s'associe au porte-parole le plus rétrograde du suprémacisme blanc américain qui agresse la plupart des pays de l'hémisphère. Cette décision du gouvernement canadien porte profondément atteinte aux liens d'amitié et de respect qui ont guidé pendant des années les relations entre nos pays et, en conséquence, le Venezuela envisagera toutes les mesures nécessaires pour défendre notre intérêt national et notre souveraineté.

République bolivarienne du Venezuela
Ministère du pouvoir populaire pour les relations extérieures
Caracas, 22 septembre 2017



La grande participation aux élections régionales est une gifle aux forces interventionnistes

- Yi Nicholls -



Un climat de calme règne le jour des élections régionales au Venezuela, 15 octobre 2015.

Dans toutes les régions du Venezuela, les gens de tous les milieux sont allés voter dans un climat de calme le dimanche 15 octobre pour élire les gouverneurs des 23 États. Le taux de participation de 61,14 % est sans précédent. Au moins 10 millions des 18 094 065 d'électeurs citoyens ayant

droit de vote sont allés aux urnes. C'est une hausse considérable par rapport à l'élection régionale précédente (53,9 % en 2012) et c'est une expression du fait que le peuple est en action pour affirmer son droit de décider de ses affaires sans ingérence étrangère. C'était la première élection régionale depuis la mort du commandante Hugo Chavez décédé le 5 mars 2013 et un témoignage de la confiance qu'il vouait au peuple vénézuélien et de son leadership.

En annonçant le taux de participation et les résultats préliminaires le soir du 15 octobre, avec 95,8 % des votes dépouillés, le président de la Commission électorale nationale, Tibisay Lucena, a dit que les Vénézuéliens ont envoyé un puissant message sur leur désir de paix, de souveraineté, de démocratie et de dignité. Le président Nicolas Maduro a plus tard déclaré que « la paix, la patrie, le Venezuela bolivarien l'ont emporté », ajoutant : « J'appelle à la paix car je crois que c'est la seule façon de rétablir la prospérité économique et la stabilité sociale. »



La grande participation aux élections régionales poursuit la tendance établie à l'élection de 545 représentants sectoriels et territoriaux à l'Assemblée constituante nationale le 30 juillet, signe que les Vénézuéliens optent pour la résolution politique de leurs différends. Environ trois millions d'électeurs de plus ont pris part à l'élection régionale qu'à l'élection de l'Assemblée constituante tenue deux mois et demi auparavant malgré le boycott de l'opposition dans un climat de violence et de sabotage. On dit que c'est un taux de participation record à des élections régionales dans ce pays. Ce taux de participation a été réalisé en grande partie grâce aux forces patriotiques et révolutionnaires qui, au lendemain de l'élection de l'Assemblée constituante, ont entrepris une grande mobilisation du peuple par le porte-à-porte pour s'assurer que les élections régionales expriment un rejet de l'ingérence étrangère et se déroulent dans un climat politique plutôt qu'un climat de violence.

Les résultats du vote montrent que les forces boliviariennes ont tenu le coup malgré la campagne tous efforts déployés de violence, de désinformation et de guerre économique dirigée par les États-Unis et leurs alliés à l'intérieur et à l'extérieur du Venezuela. Dans 18 des 23 États, les candidats du Parti socialiste unifié (PSUV), qui étaient également désignés pour représenter le Grand Pôle patriotique (GPP), une alliance comprenant le PSUV, ont été élus gouverneurs.

Au Venezuela, les partis politiques ont la possibilité d'avoir leur nom inscrit sur les bulletins de vote à côté d'un candidat unique ou de plusieurs candidats qu'il décide d'appuyer (et que d'autres partis pourraient également appuyer). Le GPP a su mettre à profit ce mécanisme qui n'a pas d'équivalent dans le système électoral canadien, où tous les partis rivalisent pour gagner le pouvoir au détriment des autres. Les partis qui en sont membres ont pu maintenir leur identité tout en canalisant leurs votes en appui à un candidat sélectionné conjointement avec d'autres pour mieux défendre les acquis de la révolution bolivarienne dans les élections.

La coalition de l'opposition appelée Table ronde démocratique (MUD) n'a pas réussi à unir ses forces de la même façon. Certains partis membres ont présenté des candidats soutenus seulement par certains partis membres tandis que d'autres ont boycotté les élections et appelé les électeurs à ne pas voter. Les partis Action démocratique et Justice d'abord respectivement ont remporté quatre et un États, un gain de deux États.

Les candidats du GPP ont remporté 54 % du suffrage tandis que les candidats des partis de l'opposition ont remporté 45 % du suffrage. La défaite des gouverneurs de Miranda, Lara et Amazonas, qui étaient considérés comme des bastions de l'opposition, représente une victoire significative pour les forces révolutionnaires.

Les forces de l'opposition ayant échoué à faire une percée significative et ayant échoué maintes et maintes fois à orchestrer un coup d'État, il va sans dire que les secteurs violents seront plus désespérés encore à provoquer le chaos et l'instabilité comme prétexte pour l'agression américaine, voire une intervention militaire, contre le gouvernement bolivarien. Les partis de l'opposition qui ont participé à l'élection ont été incapables de répéter leur exploit de 2015, lorsque la coalition MUD a remporté une majorité de sièges à l'Assemblée nationale. Sans surprise, un peu après que la Commission électorale nationale ait annoncé les résultats préliminaires, le MUD a annoncé qu'il ne reconnaîtra pas les résultats de l'élection en déclarant sans preuve à l'appui qu'il y a eu des irrégularités et fraudes. Ayant prévu le coup, le président Maduro avait déjà demandé à l'Assemblée nationale de demander à la commission électorale de faire un recomptage complet des votes pour dissiper tout doute quant aux résultats. Depuis l'élection, plusieurs candidats, vainqueurs ou perdants, ont annoncé qu'ils acceptaient le résultat du vote, tandis que d'autres continuent de répéter la rengaine de leurs patrons à Washington, Ottawa et dans certaines capitales européennes que l'élection n'était pas « libre et équitable ». Tous dans l'opposition ne s'entendent pas non plus à savoir si leurs cinq gouverneurs élus devraient ou non être assermentés par l'Assemblée constituante, ce qui est un prérequis pour assumer leur fonction, puisque la MUD et ses supporters interventionnistes étrangers considèrent cette instance « illégitime ».

Les Vénézuéliens et leurs dirigeants méritent des félicitations pour leur victoire à se mobiliser sur la base de la recherche de solutions politiques aux différends. Le PCC(M-L) appelle les Canadiens à multiplier les efforts d'appui au Venezuela, notamment en demandant que le Canada respecte les résultats de l'élection et cesse tout de suite son ingérence dans les affaires intérieures du Venezuela pour le compte des États-Unis et des intérêts privés qu'il représente.

(Photos and graphics: TeleSUR, VTV, Venezuelan Embassy)



[Clicar para agrandar](#)



Sale travail des États-Unis et de leurs alliés

Les impérialistes tentent désespérément d'empêcher des solutions politiques

Les Vénézuéliens continuent de s'attaquer à leurs problèmes de façon interne et par des moyens politiques, y compris par le dialogue qui, selon l'annonce du président Nicolas Maduro, va se poursuivre entre son gouvernement et les membres de la coalition de l'opposition suite aux élections régionales. Les impérialistes américains, par contre, essaient de plus en plus désespérément d'imposer leur diktat au Venezuela et de détourner l'attention de la crise qui les ronge dans leur pays. Ils continuent de recourir à l'Organisation des États américains (OÉA) et à l'abus de pouvoir de son secrétaire général Luis Almagro pour répandre de la désinformation et des mensonges sur la situation au Venezuela.

Les impérialistes essaient en ce moment d'établir un « gouvernement en exil », à commencer par le juridique. L'objectif est de recréer un climat d'anarchie et de violence après le calme qui a régné depuis l'installation de l'Assemblée constituante nationale et grâce à son travail pour mobiliser le peuple dans la solution des problèmes économiques et politiques du Venezuela.

Une cérémonie a eu lieu aux quartiers généraux de l'OÉA à Washington le 13 octobre, où Almagro a « assermenté » une « Cour suprême de justice en exil » composée de juges que les forces de l'opposition avaient tenté en vain de nommer au Venezuela.



La Colombie est également mobilisée comme une base d'attaque contre la Révolution bolivarienne et la souveraineté du peuple vénézuélien alors que cette frauduleuse Cour suprême est censée tenir des sessions dans la Colombie voisine et aux quartiers généraux de l'OÉA. On a dit également que dans les jours qui ont précédé les élections régionales du 15 octobre au Venezuela, la Colombie préparait une « crise des réfugiés » dans le cadre des efforts pour donner l'impression que le Venezuela est en train de s'effondrer, persécute le peuple et les force à fuir, ce qui aurait mené à une soi-disant intervention humanitaire.

(Photo: El Nacional)



La position honteuse du gouvernement canadien

- Margaret Villamizar -



Le Canada a refusé de reconnaître les résultats officiels des élections régionales du 15 octobre au Venezuela tels que publiés par le Conseil électoral national et n'a cessé de répéter des prétentions fallacieuses et non fondées au sujet d'irrégularités. Les résultats de l'élection ont servi une rebuffade à la tentative de longue date du Canada de prétendre que le peuple vénézuélien est opprimé par son gouvernement et vit sous une « dictature ».

La ministre des Affaires étrangères du Canada, Chrystia Freeland, a dit que « les élections de dimanche ont été caractérisées par de nombreuses irrégularités qui soulèvent des préoccupations importantes et justifiées quant à la validité des résultats.

« Ces irrégularités démontrent que le CNE n'agit pas comme une institution indépendante dans le cadre des élections, mais qu'il se conforme plutôt en tous points aux souhaits du gouvernement.

« Les Vénézuéliens ont constitutionnellement le droit de choisir leurs dirigeants dans le cadre d'élections libres, équitables et transparentes. Nous félicitons les Vénézuéliens qui ont pu voter et qui ont exercé leurs droits démocratiques, malgré les nombreux obstacles rencontrés.

« Le Canada continuera d'appuyer le peuple vénézuélien et de veiller à la défense et à la restauration de la démocratie au Venezuela. »

Ces paroles malhonnêtes servent à masquer la crise à laquelle le Canada fait face. La ministre Freeland félicite ceux qui ont voté « malgré les nombreux obstacles », affirmant sans donner de preuve qu'il y a eu des « irrégularités » et que le Canada a des « préoccupations légitimes » quant aux résultats. Freeland et d'autres comme elle ont été forcés de s'abaisser à de telles affirmations sans fondement parce que le Canada, les États-Unis leurs autres alliés, dont le seul but est le changement de régime, ont été totalement discrédités par la grande participation populaire à

l'élection et par l'incapacité des forces qui agissent en leur nom au Venezuela de faire des progrès.

Les déclarations hyperboliques et extravagantes de la ministre Freeland n'ont rien à voir avec un souci pour les Vénézuéliens. Leur but est de détourner l'attention du rôle de premier plan que joue le Canada pour cacher la main des impérialistes américains alors que ceux-ci poursuivent leur campagne pour organiser un changement de régime au Venezuela en fomentant la contre-révolution ou une invasion américaine.

Réunion du Groupe de Lima à Toronto

Le 26 octobre prochain à Toronto, le Canada va être l'hôte d'une rencontre du « Groupe de Lima ». Le regroupement de 12 pays a été réuni par les États-Unis après avoir échoué à isoler le Venezuela au sein de l'OÉA et à imposer leur volonté en invoquant la Charte démocratique interaméricaine. Suite au résultat électoral positif qu'a connu la Révolution bolivarienne le 15 octobre, ce groupe demeure isolé et continue maintenant de mettre de l'avant un processus parallèle à l'extérieur de l'OÉA pour réaliser un changement de régime.

Plus tard dans la même journée, Affaires mondiales Canada va tenir une réunion au titre arrogant de « Résoudre la crise au Venezuela » avec la participation de Chrystia Freeland et de l'ancien député libéral Irwin Cotler, qui sera l'orateur principal. Cet ancien député libéral est un conseiller autoproclamé des forces de l'opposition vénézuélienne. Il a été nommé par le secrétaire général de l'OÉA à un panel de l'OÉA formé d' « experts internationaux indépendants sur le Venezuela ». Ce panel a tenu des audiences publiques à Washington pour, dit-on, examiner la « possibilité de l'existence de crimes contre l'humanité » au Venezuela et déterminer si les renseignements recueillis doivent être envoyés à la Cour pénale internationale. « Crimes contre l'humanité » est le prétexte vertueux des impérialistes pour justifier une « intervention humanitaire ».

Les Canadiens rejettent avec un mépris complet ces tentatives d'ingérence dans les affaires du Venezuela. Le gouvernement de Justin Trudeau agit de façon éhontée en reprenant à son compte la politique étrangère impérialiste des États-Unis.



La Chambre des communes adopte une motion de changement de régime

Le 27 septembre, les libéraux et les conservateurs ont adopté la motion suivante qui fait suite aux sanctions imposées par le gouvernement canadien à 40 représentants de haut niveau du gouvernement et de l'État vénézuéliens.

« Que, de l'avis de la Chambre, les politiques socialistes extrêmes et la corruption du Président Nicolas Maduro et de son prédécesseur, le président Hugo Chavez, imposent des souffrances considérables à la population du Venezuela et, pour ces raisons, la Chambre demande au gouvernement de :

- a) créer un plan pour offrir de l'aide humanitaire directement au peuple du Venezuela, particulièrement pour soulager la pénurie sévère de nourriture et de fournitures médicales ;
- b) condamner l'emprisonnement continu et le traitement injuste des opposants politiques qui, selon les propos tenus le 14 mars 2017 par Luis Almagro, secrétaire général de l'Organisation des États américains, « craignent la répression, la torture et même la mort » ;

c) demander au gouvernement du Venezuela de respecter le droit du peuple vénézuélien de tenir une élection libre et équitable pour rétablir la démocratie dans leur pays ;

d) reconnaître que la politique étrangère du Canada devrait toujours être ancrée dans la protection et la promotion de la liberté, de la démocratie, des droits de la personne et de la primauté du droit. »

La motion qui a été présentée par le député conservateur Peter Kent constitue une ingérence inacceptable dans les affaires d'un pays pacifique et amical à la demande de forces qui prennent leurs instructions des États-Unis. Elle démontre à quel point la Chambre des communes est devenue une tribune d'attaques contre les normes des relations internationales et un centre de débats sur la meilleure façon que le Canada peut agir en tant qu'arme du programme impérialiste américain d'attaquer tous ceux qui ne se soumettent pas à son diktat.

La motion originale a été amendée en réponse à une objection soulevée par la porte-parole du NPD en matière d'affaires étrangères Hélène Laverdière lorsqu'elle a été déposée le 1er juin. Laverdière avait dit qu'elle ne pouvait accepter le fait que la résolution, en demandant un référendum révocatoire plutôt qu'une élection, allait porter à la présidence, si le résultat était positif, le vice-président exécutif du Venezuela Tareck El Aissami qu'elle a calomnié en répétant l'accusation sans fondement des États-Unis qu'il est un « baron de la drogue ». Les États-Unis ont eu recours à cette accusation sans fondement pour placer El Aissami sur leur liste de personnes faisant l'objet de sanctions dans le cadre de leurs efforts pour isoler et attaquer la Révolution bolivarienne et justifier une intervention militaire.

La recommandation de Laverdière de demander une nouvelle élection plutôt qu'un référendum a été reprise par le député conservateur Erin O'Toole qui a présenté un amendement. Tous les députés du NPD sauf deux ont voté en faveur de l'amendement de changement de régime.[2] En fin de compte, les députés du NPD, du Bloc québécois et du Parti vert se sont opposés à la motion amendée. Personne de quelque parti que ce soit n'a parlé contre la motion.

Notes

1. Lire « [Bas les pattes du Venezuela](#) » dans le numéro du 25 février 2017 du *Marxiste-Léniniste*

2. Les députés qui ont voté contre l'amendement sont : Don Davies (NPD, Vancouver Kingsway), Fin Donnelly (NPD, Port Moody -- Coquitlam) et Elizabeth May (Parti vert, Saanich -- Gulf Islands).



Canada, auteur illégitime de sanctions et sinistre empoisonneur des peuples

- Herman Mena Cifuentes -

Tout comme il y a des oiseaux qui imitent la voix des humains, il y a des États qui imitent les autres, comme l'ont fait le Canada [le 22 septembre], imitant les États-Unis son maître, et le reste de cette légion d'États vassaux en Amérique latine et en Europe qui ont imposé des sanctions au gouvernement bolivarien du Venezuela pour avoir soi-disant violé les droits de la personne alors que ce sont eux qui les violent de manière flagrante à chaque jour.



Manifestation en 2012 contre les compagnies minières canadiennes présentes au Guatemala. Sur la bannière : « Les compagnies minières canadiennes détruisent le tissu social ».

Le Canada le fait de la façon la plus cruelle en tant que première puissance minière au monde, avec des dizaines d'entreprises exploitant l'or, l'argent et d'autres métaux et minéraux, empoisonnant les peuples autochtones du Canada sur leurs terres ancestrales et des milliers d'habitants des Caraïbes, de l'Amérique latine et d'autres régions de la planète avec les produits chimiques mortels qu'ils déversent dans leurs forêts, leurs lacs et leurs rivières.

C'est une mort silencieuse qui fauche lentement des vies malgré les plaintes des représentants locaux, des villes et des gouvernements où ces sociétés minières agissent sous le nez d'un gouvernement canadien laxiste qui fait l'aveugle, le sourd et le muet, car mettre un terme à cela signifierait abandonner les importantes recettes fiscales qu'il reçoit des transnationales canadiennes.

Où le problème serait-il que leurs protestations sont adressées à ceux qui ne se soucient pas de les servir et de chercher les solutions que ceux qui font ces demandes ont le droit et raison de faire ?

Et puis, comme l'explique *Wikipedia* : « La monarchie canadienne est un système de monarchie parlementaire dans lequel les monarques héréditaires britanniques sont les souverains du Canada, ce qui explique que la reine Élisabeth II est le monarque et le chef de l'État. »

Le gouvernement canadien a la mentalité des gouverneurs de ces anciennes colonies, obéissant docilement à leur maître, bien que le Canada le fasse symboliquement, adorant un souverain étranger.

Quelle étrange forme de souveraineté, et quel traitement inhumain et cruel par lequel les sociétés minières canadiennes ont assassiné et continuent d'assassiner les peuples autochtones du pays et les peuples à l'étranger où elles ont des activités.

Quiconque lit *Hidden from History*, un livre qui relate le génocide perpétré par les compagnies minières contre les peuples autochtones du Canada en complicité avec le gouvernement, sera horrifié par le martyre de ces personnes, un crime qui demeure impuni à ce jour, caché du monde jusqu'à la publication de cet ouvrage qui exposait cet acte d'extermination, une « solution finale » dans le meilleur style hitlérien.

C'est un génocide qui continue d'être commis et qui s'est propagé du Canada vers l'Amérique latine, les Caraïbes et d'autres pays de la planète, où des centaines d'êtres humains périssent quotidiennement, victimes des poisons qui sortent des mines exploitées par ces entreprises qui taisent avec des balles les voix qui protestent et sont étouffées sans que personne puisse les sauver de ce silence.

Le gouvernement canadien est complice de ce silence, un silence qui permet à ceux qui meurent d'emporter leurs dénonciations dans la tombe avec leurs droits, entendus seulement par certains défenseurs de la vie humaine. Pendant ce temps, les organisations aux ressources limitées, confrontées à des risques et des dangers, dénoncent les crimes des sociétés minières qui ont payé des assassins pour faire taire ceux qui osent les dénoncer.

« La piste des entreprises minières canadiennes en Amérique latine » est un rapport de l'organisation non gouvernementale Observatoire des conflits miniers en Amérique latine (OCMAL) qui, entre autres choses, déclare que « l'extraction de minéraux par des puissances extérieures à la région est quelque chose qui a toujours été présent en Amérique latine. De nos jours, les sociétés minières canadiennes sont une grande source d'exploitation minière dans la région. [...]

« En Amérique latine, il y a beaucoup de conflits en raison de la résistance des communautés aux modèles miniers qui affectent l'environnement et violent les droits humains. [...]

« Parmi ceux-ci, 39 sont au Pérou, 37 au Chili, 37 au Mexique, 27 en Argentine et 20 au Brésil. »

Au Pérou, en septembre 2013, le Bureau de l'ombudsman a recensé 107 conflits sociaux dans le secteur minier sur un total de 148 conflits socioenvironnementaux. Les sociétés minières canadiennes exercent leurs activités dans tous ces pays. Entre 50 et 70 % de l'activité minière en Amérique latine est assurée par des entreprises canadiennes.

Dans un autre travail similaire, OCMAL note que l'expansion internationale des sociétés minières canadiennes était l'un des piliers de la politique étrangère du gouvernement conservateur de Stephen Harper. Ces entreprises jouissent du fort soutien d'Ottawa tout en profitant des failles dans les lois des pays d'Amérique latine pour augmenter leurs profits.

« Comme le souligne le rapport [de la Fondation pour une procédure régulière], les autorités canadiennes sont conscientes des problèmes mais continuent de fournir un soutien politique, juridique et financier aux entreprises qui commettent ou tolèrent des violations des droits humains. »

« Le gouvernement du Canada ne fait pas enquête ni ne rend responsables les puissantes sociétés minières du pays des violations des droits de la personne en Amérique latine », ont dénoncé les militants devant la Commission interaméricaine des droits de la personne.

Un article de Leonora Chapman, écrit en juillet 2015 pour Radio-Canada International, mentionne que « la réputation du Canada en tant que leader mondial des droits de la personne a pris un grand coup ».

« Une étude de 10 ans menée par les Nations unies conclut que le Canada non seulement ne respecte pas les objectifs et les obligations internationales mais fait de plus en plus marche arrière. » Avec quelle autorité morale, puisqu'il n'en a aucune, le gouvernement canadien ose-t-il sanctionner le gouvernement vénézuélien, où la Révolution bolivarienne - le projet politique et idéologique d'Hugo Chávez poursuivi par Nicolas Maduro, son fils politique et héritier de son amour de la liberté - avance contre vents et marées, accomplissant la mission élaborée par l'éternel commandant suprême : donner le plus haut degré de bonheur au peuple ? Le travailleur-président accomplit cette tâche malgré l'action démente de l'empire et de ses laquais européens, latino-américains et du gouvernement canadien. Comme les oiseaux qui imitent la parole humaine, ils imitent leur maître, sanctionnant le gouvernement bolivarien, tandis que, comme des chiens, ils hurlent à la lune au passage de la caravane triomphante de la Révolution bolivarienne.

(Agencia Venezolana de Noticias, 26 septembre 2017. Traduit de l'espagnol par LML)



Rapports

Les Canadiens dénoncent les positions interventionnistes

Le 18 octobre, suite aux élections régionales au Venezuela, des actions militantes ont été organisées par les Canadiens pour déclarer aux gouvernements du Canada et des États-Unis : « Bas les pattes du Venezuela ! » Des rassemblements militants ont eu lieu à l'ambassade des États-Unis à Ottawa et au bureau de circonscription de Chrystia Freeland, la ministre des Affaires étrangères, à Toronto. L'action de Toronto, organisée par le Comité de solidarité avec le Venezuela, a été chaleureusement accueillie et massivement appuyée par les passants. Ils ont demandé que le gouvernement canadien cesse son ingérence dans les affaires internes du Venezuela et accepte les résultats des élections régionales.





Toronto, 16 octobre 2017

Le 15 octobre, à Ottawa, beaucoup de gens sont venus prendre des photos à la ligne de piquetage et ont pris la déclaration du Front de défense des peuples Hugo Chavez.





Ottawa, 15 octobre 2017

Les travailleurs de Windsor vont amener leur résolution contre l'ingérence au Congrès de la Fédération des travailleurs de l'Ontario

Le 11 septembre, le Conseil du travail du district de Windsor a voté en faveur de soumettre la résolution suivante au 14^e Congrès biennal de la Fédération des travailleurs de l'Ontario (FTO) qui aura lieu du 20 au 24 novembre à Toronto :

« Il est résolu que la FTO s'oppose à toute ingérence par le gouvernement canadien dans les affaires internes du Venezuela, y compris tout appui aux tentatives d'invoquer la Charte démocratique interaméricaine de l'Organisation des États américains contre ce pays ;

« Il est aussi résolu que la FTO encourage ses affiliés et le CTC (Congrès du travail du Canada) à élever la voix contre les tentatives du gouvernement canadien de justifier un changement de régime au Venezuela sous prétexte de droits humains ou de « prévenir une crise humanitaire ».

La résolution reflète la position adoptée par le Conseil du travail lors de la réunion mensuelle de ses membres en mai 2016 et réaffirmée en mai 2017 en raison de l'appui actif accordé par le Canada aux forces antigouvernementales au Venezuela qui réclament une intervention étrangère et un changement de régime. À ces deux reprises, le Conseil du travail a écrit au premier ministre Justin Trudeau et au ministre des Affaires étrangères ainsi qu'aux dirigeants de tous les autres partis à la Chambre des communes et aux députés locaux pour les informer de la position du Conseil du travail.

De retour du Sommet mondial de solidarité « Todos Somos Venezuela »



Le Sommet mondial «Nous sommes tous le Venezuela: Dialogue pour la paix, la solidarité et la démocratie bolivarienne», au Venezuela du 16 au 19 septembre 2017

Deux activistes de la région d'Ottawa, Maricarmen Guevara et Don Foreman, ont été délégués au Sommet mondial à la défense de la paix et de la démocratie « Todos Somos Venezuela » (Nous sommes tous le Venezuela) à Caracas les 16 et 17 septembre. Ils étaient parmi les 200 délégués de soixante pays qui ont pris part au sommet, où ils ont délibéré et décidé d'un plan d'action pour dire aux peuples de leur pays la vérité au sujet du Venezuela et pour mobiliser l'appui à son droit à l'indépendance et à la souveraineté et s'opposer à ceux qui conspirent pour intervenir dans ses affaires internes.





Rapport à Ottawa, le 12 octobre 2017. En haut : Don Foreman ; en bas à gauche : Maricarmen Guevara ; en bas au centre : Son Excellence Wilmer Barrientos, ambassadeur du Venezuela au Canada.

Le 10 octobre, Don Foreman a participé via Skype à un compte-rendu à la bibliothèque publique du Grand Sudbury organisé par le Comité ad hoc pour la fondation du Conseil de la paix de Sudbury. Maricarmen et lui ont aussi pris la parole le 12 octobre au Friends House à Ottawa. À cet événement, les délégués canadiens ont présenté une entrevue qu'ils ont menée avec le théoricien et historien politique Luis Britto qui a décrit avec éloquence la situation actuelle au Venezuela et le travail mené par le peuple et son gouvernement à la défense de leur souveraineté. Un des participants à cette réunion était Son Excellence l'ambassadeur du Venezuela au Canada Wilmer Barrientos. Les participants ont discuté de comment bâtir le mouvement de solidarité et ils ont exprimé leur confiance que les Canadiens vont répondre favorablement si on les informe sur ce qui se passe vraiment au Venezuela.

Journées de solidarité avec le Venezuela

En conjonction avec le Sommet mondial de solidarité « Todos Somos Venezuela » à Caracas les 16 et 17 octobre il y a eu des activités dans plusieurs villes canadiennes.





Ottawa

À Ottawa le 16 septembre, des membres de groupes de solidarité, de partis politiques et d'autres gens venus de Gatineau, Ottawa, Montréal, Québec et Toronto ont pris part à une rencontre à l'ambassade du Venezuela à l'invitation de son excellence Wilmer Barrientos, l'ambassadeur du Venezuela au Canada. Celui-ci a présenté un bref rapport de la situation au Venezuela et de la bataille de son gouvernement contre les menaces, les sanctions et l'ingérence américaine, pour défendre sa souveraineté nationale. Il a expliqué que face à cela le Venezuela a cessé d'accepter des dollars américains pour son pétrole à compter du 14 septembre et qu'il utilise maintenant les monnaies d'autres pays. Il a également dénoncé la campagne de désinformation et le deux poids, deux mesures contre le Venezuela et appelé au renforcement des liens entre l'ambassade et les groupes de solidarité. Les participants ont ensuite discuté de différentes initiatives pour renforcer et développer le mouvement de solidarité avec le Venezuela.



Toronto

Une centaine de personnes ont manifesté devant le consulat des États-Unis à Toronto le 16 septembre dans le cadre des Journées mondiales de solidarité avec le Venezuela. Les orateurs ont dénoncé la menace d'intervention militaire ainsi que les sanctions imposées par le gouvernement américain. Ils ont aussi dénoncé le soutien du gouvernement du Canada à ces mesures et ont demandé que le Canada s'oppose aux efforts des États-Unis pour faire tomber le gouvernement élu du président Nicolas Maduro. Après les discours et les chansons, les participants ont marché sur la rue University puis sont revenus au consulat y chanter *L'Internationale*.

Des actions ont également eu lieu à Halifax, Montréal, Windsor, Edmonton, Calgary et Vancouver.



Halifax



Montréal



Windsor



Edmonton



Calgary



Vancouver

(Photos: LML, Venezuelan Embassy, Colombia.info, Fire This Time)



Lisez Le Marxiste-Léniniste
Site web: www.pccml.ca Courriel: redaction@cpcml.ca